



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Association of
Former UNESCO
Staff Members

Association des
anciens fonctionnaires
de l'UNESCO

Lien Link

numéro
number **140**
2021



CONFÉRENCE générale

**Amadou Mahtar M'BOW
et ses prédécesseurs**

What about the UN ?

**In Memoriam :
Ahmed SAYYAD
Vladimir SERGUEEV**

**Artificial Intelligence
and Ethics**

DOSSIER L'UNESCO célèbre ses 75 ans !

COMITÉ EXÉCUTIF / EXECUTIVE COMMITTEE

Permanences hebdomadaires de 14h30 à 17h00 (sauf vendredi)

(si les conditions sanitaires le permettent)

Weekly consultation from 2.30 pm to 5 pm (except Friday)

(sanitary conditions permitting)

Mercredi/ Wednesday	■ Caisse d'assurance maladie (CAM), Assurances complémentaires / <i>Medical Benefit Fund (MBF) & Complementary Health Insurances</i>	Christine Bruyère , Trésorière/Treasurer +33 (0)6 15 02 77 55
Mercredi/ Wednesday	■ Activités culturelles, Loisirs (en distanciel par téléphone) / <i>Cultural & Leisure Activities (remotely by telephone)</i>	Josette Erfan , Secrétaire générale, Secretary General +33 (0)6 62 65 41 56
Jeudi/ Thursday	■ Pensions, Fiscalité / <i>Pensions, Taxation issues, Fonds de solidarité/Solidarity Fund</i>	Josiane Taillefer , Vice-Présidente/Vice-President +33 (0)6 87 22 78 06
Jeudi/ Thursday	■ Lien/Link	Monique Couratier , Rédactrice-en-Chef /Editor-in-Chief Rendez-vous téléphonique/Phone appointment Secrétariat AAFU/AFUS Secretariat : +33 (0) 1 45 68 46 55
Vendredi/ Friday	■ Autres questions/Other matters	Georges Kutukdjian , Président AAFU/President AFUS Rendez-vous téléphonique/Phone appointment : Secrétariat AAFU/AFUS Secretariat : +33 (0) 1 45 68 46 55

Prenez note !

30^e session de l'Assemblée générale de l'AAFU

Mardi 17 mai 2022, 14h30 - 17h30

(en mode hybride)

Thème central :

La Caisse d'assurance maladie (CAM)

Take note!

30th Session of the General Assembly of AFUS

Tuesday 17 May 2022, 14:30 - 17:30

(in person and remotely))

Special Topic :

Medical Benefits Fund (MBF)

LIEN/LINK

Directeur de la publication : Georges Kutukdjian, Président AAFU/AFUS

Rédactrice en chef : Monique Couratier

Secrétariat de la rédaction, mise en page : Agnès van den Herreweghe

Maquette d'origine : Ivette Fabbri

Comité de rédaction

Frances Albernaz, Christine Bruyère, Maha Bulos, Doudou Diène, Josette Erfan,

Neda Ferrier, Patrick Gallaud, Malcolm Hadley, Ali Kazancigil, Elizabeth Khawajkie,

Laurent Lévi-Strauss, Sidney Passman, Jacques Richardson.

Bâtiment/Building B.VI bis – Bureau/Office 2.05 – UNESCO – 1 rue Miollis – 75732 Paris Cedex 15 – France

Tél/tel. : + 33 (0)1 45 68 46 55 – Courriel/e-mail : afus.lien@afus.unesco.org

Site web/Website : www.afus-unesco.org/

Photo de couverture : *Globe symbolique d'Erik Reitzel* © Unesco

La chronique du Président / A Word from the President

L'UNESCO hier et aujourd'hui / UNESCO Past and Present

Figures de l'UNESCO

- Huxley, Torres Bodet, Evans, Veronese, Maheu, *Amadou Mahtar M'Bow* 5

Focus

- What about the UN? 7
The United Nations and Human Rights: A Critical Appraisal (by Frédéric Mégret & Philip Alston), *Stephen Marks*
"What Now, António?" (by Thomas G. Weiss), *Jens Boel*
The "Third" United Nations (by T. Carayannis and T. G. Weiss), *Sidney Passman*

Décryptages

- *The Best We Share. Nation, Culture and World-Making in the UNESCO World Heritage Arena* (by Christoph Bruman), *Yudhishtir Raj Isar* 10

Dossier

- L'UNESCO célèbre ses 75 ans ! (sous la dir. de *Patrick Gallaud*, avec *Georges Kutukdjian*, *Claudine Monteil* 11

Diagonales

- Conférence générale : 41^e session (novembre 2021), *Monique Couratier* 19

UNESCO Treasures

- Emilia Cersosimo: Fire, Water, Earth, Air, *Maha Bulos* 20

Le Forum des membres / Members' Forum

Kaléidoscope

- Trek au Népal... en temps de Covid, *Wolfgang Vollmann* 21

Parole de femmes

- Jocelyn Bell: The Lady Vanishes..., *Frances Albernaz* 23

Santé et société

- Caisse d'assurance maladie, *Christine Bruyère et Georges Kutukdjian* 25
- Des nouvelles de notre Caisse des pensions, *Josiane Taillefer* 26
- Le Tai chi chuan et le Qi gong à votre service !, *Josette Erfan* 27

Courrier des lecteurs

Carnet

In memoriam

- Ahmed Sayyad, *Stany Kol* 29
- Vladimir Sergueev, *Nikita Dergatcheff* 30

L'AAFU et les Associations sœurs / AFUS & Sister Associations

Centenaire d'Amadou Mahtar M'Bow

- Un homme debout dans son siècle, *Monique Couratier* 31

Un(e) auteur(e), un livre, une heure

- *Marie Curie et ses filles* (par *Claudine Monteil*), *Patrick Gallaud* 33

Club Mémoire et avenir

- Artificial Intelligence: The New Frontier of Ethics, *Dafna Feinholz & Maksim Karlink* 34

Nos sorties

- Hôtel de la Marine, *Ana Dumitrescu* 36



La chronique du Président

The President's Column

Une Convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées verra-t-elle le jour ?

Certes, rapprocher « personnes âgées » de « voir le jour » tient du choc des métaphores.

Mais, aucun autre instrument international sur les droits humains n'aura mis autant de temps... à ne pas déboucher, en dépit des documents produits depuis 2010. *Les Principes des Nations Unies pour les personnes âgées* ont été adoptés le 16 décembre 1991, suivis du *Plan d'action de Madrid* en 2002, de la nomination d'une « Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme », d'une *Journée internationale des personnes âgées* (1^{er} octobre) et, plus récemment, d'une *Décennie du vieillissement en bonne santé* pour 2021-2030.

Les États membres étaient encouragés à intégrer les *Principes* dans leurs programmes nationaux, à savoir : l'indépendance des personnes âgées (dont leur autonomie), leur participation à la vie politique, sociale et culturelle, en vue de les intégrer dans la société et de contribuer à leur épanouissement personnel, leur accès aux soins et le respect de leur dignité. Ces *Principes* ont le mérite d'exister, bien qu'ayant un périmètre réduit. Certaines formulations surprennent : par exemple, pourquoi subordonner la reconnaissance des droits et libertés des personnes âgées aux soins qu'elles recevraient ? N'ont-elles de libertés que lorsqu'elles consentent à un traitement médical ? Les *Principes* et le *Plan d'action* datent. Ils ont été adoptés il y a 30 et 20 ans. Le rapprochement entre « personnes âgées » et « durée » serait plus logique. Mais « durée » suppose une finitude et les personnes âgées ne peuvent indéfiniment attendre que leurs droits et libertés soient reconnus par une convention internationale contraignante.

En octobre 2021, l'OMS a déclaré que peu d'actions ont été menées pour garantir le respect de la dignité et des droits des personnes âgées. Les abus qu'elles subissent, qualifiés de « problème de santé publique important », sont définis comme : « *Un acte unique ou répété, ou l'absence d'action appropriée, survenant dans toute relation où il existe une attente de confiance, qui cause du tort ou de la détresse à une personne âgée. Ce type de violence constitue une violation des droits humains et comprend les abus physiques, sexuels, psychologiques et émotionnels ; abus financier et matériel ; abandon ; négligence ; et une grave perte de dignité et de respect.* » **Les personnes âgées seraient-elles devenues invisibles ?** Pourtant, les statistiques locales, nationales et internationales prouvent que cette tranche d'âge s'accroît. Dans un Rapport de 2020, la Division de la population des Nations Unies estimait à 700 millions les personnes de 65 ans et plus. Ce chiffre devrait plus

Will a UN Convention on the Rights of Older Persons ever see the light of day?

It is true that to make older people see the light of day is held back by the shock of metaphors. However, no other international instrument concerning human rights has taken so long... without being achieved, in spite of all the relevant documents produced to this end since 2010. *The United Nations Principles for Older Persons* were adopted on 16 December 1991 followed by the *Madrid International Plan of Action on Ageing* in 2002 as well as the nomination of an "Independent expert responsible for promoting the guarantee of human rights by older persons". This brought about the creation of an *International Day for Older Person* (1 October) and more recently a *Decade of Healthy Ageing* (2021-2030).

The Member States were encouraged to integrate these principles into their national programmes i.e. the independence of older persons (including their autonomy), their participation in political life, as well as social and cultural fields for their integration into society and their personal development, their access to health care as well as respect of their dignity. These *Principles* have the merit of existing, albeit having certain limitations. Certain formulations can be surprising, e.g. why override the recognition of their rights and freedoms to health care? Do they have liberties only in the situation of consent to a medical treatment? The above-mentioned *Principles* and *Plan of action* are outdated. They were adopted some 30 and 20 years ago. The reconciliation between the older persons and duration would be more logical... However, duration implies specific landmarks and elderly people cannot wait indefinitely for that their rights and liberties be recognized by a binding international convention.

In October 2021 the WHO declared that little action had been undertaken to guarantee the respect and dignity of older persons. The abuse to which they are subjected is a topic qualified as "an important problem of public health" defined as: "A *unique or repetitive act or the absence of appropriate action, which occurs in every relationship where there exists a lack of confidence, which causes harm or distress to an elderly person. This type of violence constitutes a violation of human rights and includes physical abuse, as well as sexual, psychological and emotional; financial and material abuse; abandon; negligence, and a grave loss of dignity and respect.*" **Have older persons become invisible?** However, local, national and international statistics prove that this age group is increasing. In a Report dated 2020, the United Nations Division of Population assessed the world population of over 65 years to 700 million. This figure should double by 2050, and reach

que doubler d'ici 2050, pour atteindre 1,5 milliard. En tenant compte de différents facteurs – baisse de la fécondité, allongement de l'espérance de vie, etc. –, la part de la population mondiale des 65 ans et plus passera de 9 % en 2020 à 16 % en 2050. Même dans des pays considérés comme « jeunes », à savoir l'Afrique (de l'Afrique du Nord à l'Afrique australe), cette tranche d'âge augmente. Oui, il existe un paradoxe : plus les personnes âgées sont nombreuses, plus elles deviennent invisibles ! Excepté en Afrique, en Asie et surtout au Japon, au Moyen-Orient, où elles sont respectées en raison de leur âge, de leur expérience, de leur supposée sagesse. Dans des pays du Nord, elles passent souvent inaperçues, leur temps et leur parole ont peu de valeur.

Quelle stratégie pour aboutir à une Convention par les Nations Unies destinée à proclamer, protéger et promouvoir les droits des personnes âgées ? Une initiative de la société civile – plus de 400 ONG internationales se sont regroupées dans **une Alliance mondiale pour les droits des personnes âgées** (créée en 2011) – devrait avoir un poids considérable, comme ce fut le cas, en son temps, pour la Déclaration universelle des droits de l'homme. En outre, faudrait-il qu'un ou deux États membres s'allient, comme ce fut également le cas pour la *Convention relative aux droits des personnes handicapées* que la détermination du Mexique et de la Nouvelle-Zélande fit aboutir ?

L'Argentine a, d'ores et déjà, pris fait et cause en faveur des droits des personnes âgées, son Ambassadeur Martin Garcia Moritan présidant le Groupe de travail chargé d'élaborer la Convention. Un pays d'une autre région se joindrait-il à l'Argentine pour concrétiser une convention qui risque de s'enliser et de rappeler le « linceul tissé par Pénélope » ?

Personnes en situation de handicap

La Convention relative aux droits des personnes handicapées est sans doute l'une des conventions ayant été le plus ratifiées depuis son adoption en 2006 (par 163 États membres sur 193). Mais, de nombreuses dispositions ne sont pas respectées et, dans beaucoup de pays, ces personnes ne sont pas traitées avec le respect qu'exige la dignité humaine et leurs droits sont souvent bafoués. La législation nationale reste souvent abstraite et ne se traduit pas par des mesures effectives.

On retiendra trois axes pour illustrer cette inégalité en dignité et en droits – contraire à la proclamation de l'Article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme –, les humiliations et les souffrances qu'elles subissent.

- **L'incapacité d'exercer leurs droits civils et politiques** : Pourquoi si peu de ces personnes représentent-elles la nation ? Leur offre-t-on les condi-

1.5 billion. When taking into account different factors – reduction in fecundity, increasing life span, etc. –, the percentage of world population of 65 years and over has increased by 9% in 2020 to a potential 16% in 2050. Even when taking into account the so-called “young” countries, in Northern and Southern Africa, this age range is also increasing. It is true there exists a paradox – the more the aging population increases, the more they become invisible. Except in Africa, Asia and in particular Japan, the Middle East, where they are respected because of their age, their experience and their supposed wisdom as opposed to countries in the Northern hemisphere where they remain unnoticed and the time they are granted and their opinion have little value.

Which strategy to adopt in order to draft and adopt a UN Convention with the aim of proclaiming, protecting and promoting the rights of older persons? An initiative from the civil society – more than 400 international ONG's gathered together in a **World Alliance for the Rights of the Older Persons** (created in 2011) could provide considerable influence – as was the case many years ago for the Universal Declaration of Human Rights. In addition, one or two Member States could ally, as was the case for the *Convention concerning the Rights of Handicapped Persons* which came to being thanks to the determination of Mexico and New Zealand.

Argentina has already taken action in favour of the rights of older persons through the efforts of their Ambassador Martin Garcia Moritan, President of the Working Group responsible for elaborating the Convention. Will a country in another region join forces with Argentina in order to concretize a Convention so it does not be bogged down and remind us of the “shroud woven by Penelope”?

People considered as handicapped

The Convention Concerning the Rights of the Handicapped Persons is without doubt one of the Conventions which has received the most endorsements since its adoption in 2006 (by some 163 Member States out of 193). However, a number of its articles are not respected and, in many countries, handicapped persons are not treated with proper respect which is a prerequisite of human dignity and their rights are often violated. National legislation is often purely theoretical and is frequently not enacted through effective measures.

We can cite three main examples which illustrate the inequality in terms of dignity and rights – in contradiction to the proclamation of Article I of the Universal Declaration of Human Rights –, the humiliations and suffering which they undergo.

- **The incapacity to exercise their civil and political rights**: Why are so few of handicapped persons being representatives of their country? Are they offered

tions appropriées pour qu'elles puissent mener une campagne électorale en toute équité avec les autres candidats ? Peuvent-elles même voter à des élections comme tout citoyen alors que leur éducation n'est pas toujours prise en compte et que leur participation au débat public n'est ni encouragée ni facilitée ? Une véritable politique inclusive ne comprend-elle pas également les personnes en situation de handicap ? La diversité culturelle que l'UNESCO appelle de tous ses vœux ne comprend-elle pas la diversité de genre, d'origine ethnique, de statut social, de convictions spirituelles, de modes de pensée, de constitutions physiques ou psychiques ?

- **Accès aux biens publics** : Il est impératif que les architectes, les urbanistes et les autorités agissent en matière d'accès aux transports publics (la liberté d'aller et de venir est un droit humain), d'accéder à tous les bâtiments publics, administratifs, culturels, récréatifs comme les musées, les salles de spectacle, les salles de sport, les parcs et jardins, etc. Il s'agit aussi de l'accès à la santé, car certains médecins ou dentistes refusent de soigner des personnes en situation de handicap, notamment des enfants, qu'il s'agisse des pays du Nord comme du Sud. Faut-il aussi se scandaliser de la résistance à favoriser leur accès au travail ? Qu'elles soient qualifiées ou non, leur difficulté à trouver un emploi est décuplée. Les Ressources humaines (RH) de certaines entreprises sont dissuasives sans toutefois enfreindre la loi. À l'inverse, d'autres sont ouvertes à cette forme d'inclusion. L'accès de ces personnes à l'éducation est une autre pierre d'achoppement que l'UNESCO essaie de soulever depuis de longues années. Il est vrai que les diplômés et diplômées d'universités ne sont pas rares mais c'est souvent grâce à leur volonté et à leur détermination.
- **Démédicalisation** : Le regard posé sur ces personnes est sans doute la blessure la plus intolérable. Adulte ou enfant, un regard qui dit « Tu n'es pas normal » brûle, alors qu'un regard qui dit « Je vois en toi un individu égal à moi » apaise et prélude un dialogue entre deux égaux. Il faut accepter, une fois pour toute, que nous sommes tous différents, sans supérieurs et sans inférieurs. La différence est un universel intangible qui ne peut être mis en question. Par conséquent, ce n'est pas ce qui est différent qu'il faut chercher dans l'Autre, mais ce qui est humain.

appropriate means in order to lead an electoral campaign in equitable terms compared to the other candidates? Do they have access to vote in elections like all other citizens when their education is not always taken into account and their participation in the public debate is neither encouraged nor facilitated? A real inclusive policy does it not also include the handicapped population? The cultural diversity which UNESCO expects on all fronts, does it not also include alongside with gender, ethnic origin, social status, spiritual convictions, modes of thinking, physical and psychic conditions?

- **Access to public goods**: Architects, town planners and authorities must work towards providing greater access to public transport (the liberty to come and go is a fundamental human right), access to all public buildings (administrations, cultural buildings, for recreation purposes as well as museums, theatres, concert halls, sport complexes, parks, gardens, etc.). This should include easier access to health care, since certain doctors and dentists refuse to treat the handicapped persons, particularly children, in Northern or Southern countries. Shouldn't we all be more outraged by the continued resistance to their access to the work place? Whether they are qualified – or not –, their difficulty to obtain employment is tenfold. Human Resources in certain enterprises are dissuasive without actually breaking the law. Others are extremely receptive to such employees. Access to education is another obstacle which UNESCO continues to promote for many long years. It is true that diplomas, including those from universities are not at all rare but this is due to the extreme will and determination of the candidates.
- **Demedicalization**: The look or stare to which the handicapped is subjected are no doubt the slights which are the most intolerable to bear. Whether adult or child, a look which implies “You are not normal” is a real laceration whereas a look which says “I see before me an individual who is my equal” creates a dialogue between two equal individuals. It is essential to accept, once and forever, that we are all different, neither superior nor inferior. Difference is intangible universally and should never be questioned. Therefore, it is not what is different that we should seek in Others, but what is human.

(Translated by Margo Triouleyre)

Georges Kutukdjian

Figures de l'UNESCO



© Unesco

Célébration du 25^e anniversaire de l'UNESCO. De gauche à droite, cinq Directeurs généraux de l'UNESCO : Jaime Torres Bodet (Mexique, 1948-1952), Julien Huxley (Royaume Uni, 1946-1948), René Maheu (France, 1961-1974), Luther Evans (USA, 1953-1958), Vittorino Veronese (Italie, 1958-1961).

Huxley, Torres Bodet, Evans, Veronese, Maheu

En cette année 2021, 75 ans après la signature de l'Acte constitutif de l'UNESCO, et, alors que l'Organisation a célébré les 100 ans de l'un de ses Directeurs généraux, Amadou Mahtar M'Bow¹, nous avons pensé qu'il serait opportun de reproduire, dans la rubrique Figures de l'UNESCO, l'extrait du discours d'investiture de Monsieur M'Bow consacré à ses prédécesseurs, prononcé le 15 novembre 1974, et qu'il a rappelé lors de son allocution du 25 octobre 2021. Nous y avons ajouté des citations des Directeurs généraux mentionnés qui nous semblaient significatives.

M.C.

« (Moi, Amadou Mahtar M'Bow), j'assume la lourde tâche de poursuivre l'œuvre des hommes éminents qui m'ont précédé à la tête de l'Organisation et qui ont laissé, chacun, l'empreinte de sa personnalité et de la conception qu'il se faisait de son devoir vis-à-vis de la communauté internationale. Sans leur talent, leur esprit d'initiative et leur infatigable dévouement, l'UNESCO ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Bien qu'appartenant tous au même lignage intellectuel et possédant des vertus de cœur fort semblables, ils ont su, chacun selon son propre style, donner un accent particulier à l'action du Secrétariat, la marquer de leur sceau, dans une même passion de servir et un même souci d'efficacité.

Julian Huxley, premier Directeur général de l'Organisation, est l'exemple même de l'homme de science à qui « rien de ce qui est humain n'est étranger », comme disait Térence, et pour qui le savoir et la science doivent être les instruments de puissance de l'homme – non d'une puissance aveugle et destructrice, mais féconde et libre, je dirais, son humanisme – et définitivement établi l'heureuse conjonction de l'éducation, de la science et de la culture au service d'un idéal exaltant de bien-être, de paix et de justice.

1. Voir p. 31 et 32 dans le présent *Lien*.

« L'UNESCO a le devoir de s'intéresser à l'humanité tout entière. (...) Elle est expressément chargée de faire progresser un idéal tendant à donner à tous des chances égales d'éducation ». (Julian Huxley)

Par une coïncidence qui semble être un choix esthétique de Clio, le deuxième Directeur général se trouve être un poète, un homme de lettres, qui sait que l'art ne constitue pas un domaine à part, un jeu solitaire de mandarin, luxe et jouissance réservés au petit nombre, mais un vécu absolu, une forme de vie ; qui sait que l'art, pour être authentique et durable, doit jaillir des profondeurs de la conscience, ce qui veut dire que tout art, s'il est l'expression d'un homme, est aussi celle d'un peuple, d'une culture, d'un patrimoine commun. Mais ce poète est aussi une conscience et sa vision éthique du monde impose à l'Organisation une morale inflexible : ses intérêts, qui sont ceux du monde entier, n'admettent pas le marchandage et les compromis. **Jaime Torres Bodet**, grand seigneur intransigeant de l'éthique internationale, préfère quitter l'arène plutôt que céder aux négociations, d'accepter que l'UNESCO limite le champ de son action ou en réduise la portée.

« Des divers organismes internationaux, l'UNESCO est le seul qui prétende atteindre directement l'homme. (...) Elle se doit d'être la conscience des Nations Unies ». (Jaime Torres Bodet)

Après l'homme de science et l'homme de lettres, vient l'homme enraciné dans la réalité, riche de la longue tradition pragmatique de son pays : **Luther Evans**. Evans comprend que ses deux illustres prédécesseurs lui ont laissé un héritage de valeur qu'il lui incombe de faire fructifier. L'UNESCO connaît alors une période de consolidation et d'affermissement. Réalisant des plans, ouvrant des voies, posant des jalons, Luther Evans, homme d'action, communique son dynamisme à l'œuvre de l'UNESCO, qui y puise un nouvel élan.

« En travaillant à l'UNESCO, j'ai pris une conscience accrue de l'extrême importance de faire se connaître les uns les autres les peuples, cultures et civilisations de différentes parties du monde ». (Luther Evans)

À l'homme de l'immédiat et du concret succède, avec **Vittorino Veronese**, l'enthousiaste, chez qui l'impulsion lyrique se nourrit d'un sentiment de fraternité, de communauté, d'œcuménisme. Sous sa direction, l'UNESCO entreprend une tâche historique : la préservation du patrimoine culturel de l'humanité. Pour la première fois, les hommes de toutes les cultures et de toutes les latitudes s'unissent pour sauver monuments et œuvres d'art qui, tout en étant l'authentique témoignage de l'âme d'un peuple déterminé, n'en sont pas moins considérés comme un patrimoine universel parce qu'ils représentent des expressions de l'âme humaine et témoignent, à travers les âges, du génie créateur de l'homme. La campagne mondiale lancée en Nubie par Vittorino Veronese marque sans aucun doute un moment décisif dans l'histoire de l'Organisation, car elle révèle toute l'étendue des forces de paix et de progrès qu'elle est en mesure de mobiliser.

« Il était fascinant de penser que, dans une région qui avait toujours été l'enjeu de conquêtes, où les rivalités nationales et régionales s'étaient exprimées, parfois de

façon aussi sanglante, on lançait une entreprise de coopération internationale ». (Vittorino Veronese, à propos de la Campagne de Nubie)

C'est à ce moment du devenir de l'UNESCO qu'apparaît un homme issu directement de l'Organisation : c'est en elle que sa réflexion a mûri, que ses facultés d'analyse se sont affinées, que sa volonté d'action s'est affirmée. **René Maheu** apporte à l'UNESCO, avec une expérience peu commune du Secrétariat, les qualités d'une longue tradition rationaliste ; et, comme il a fréquenté l'un des plus féconds laboratoires de l'esprit, l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, son cartésianisme est plus qu'une spéculation philosophique : un enthousiasme raisonné, la passion obstinée de servir. Tenant le gouvernail d'une main ferme, il n'oubliera pas vers quels horizons il faut guider le navire : promouvoir la justice et la concorde entre les hommes, donner à chacun, par l'éducation, la possibilité d'exercer pleinement sa responsabilité d'homme, faire que la science serve à dompter le chaos des forces naturelles, que la culture, enfin, crée l'atmosphère propice à l'épanouissement des plus nobles capacités de l'esprit.

Pendant la longue période au cours de laquelle René Maheu a exercé les hautes fonctions de Directeur général, l'UNESCO, en accueillant en son sein tant de nouveaux États surgis de l'effondrement de la domination coloniale, en développant à leur profit son action opérationnelle, a suscité l'espoir de millions d'hommes ; un nombre croissant de peuples et de nations se sont tournés vers elle dans leur quête du progrès.

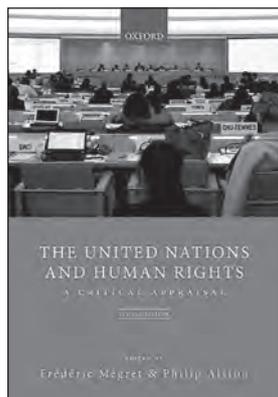
« J'ai vu grandir l'Organisation, et il est vrai que j'ai grandi avec elle, mais, bien plus encore, par elle. (...) Pour moi, comme pour beaucoup de mes collègues de longue date, l'UNESCO est devenue bien plus qu'une institution pour laquelle on travaille ; elle est une mission à laquelle nous nous sommes voués ». (René Maheu)

L'héritage que de tels hommes lèguent à leurs successeurs leur impose d'inéluctables devoirs ».

Amadou Mahtar M'Bow
(Discours d'investiture,
15 novembre 1974)

What About the UN?

The United Nations and Human Rights



This second edition of Alston and Mégret's 1992 book (*The United Nations and Human Rights: A Critical Appraisal*, 2020) was nearly thirty years in the making. It reviews developments and challenges for the UN to “achieve international co-operation ... in

promoting and encouraging respect for human rights and for fundamental freedoms for all without distinction as to race, sex, language, or religion,” in the words of the UN Charter. It highlights some rather dramatic political and institutional changes over recent decades. In order to provide an authoritative update over that period, Frédéric Mégret, a law professor and co-director of the Centre for Human Rights and Legal Pluralism, at McGill in Canada, and Philip Alston, a professor at New York University Law School and co-chair of the NYU Center for Human Rights and Global Justice, have brought together 17 other outstanding authorities in the study and practice of human rights in the UN. The scholarship and experience of the authors is indeed at the highest level, although Alston acknowledged that the authorship remains essentially European. At a book launch on November 9, 2020, organized by the Geneva Academy of International Humanitarian Law and Human Rights, Alston frankly stated “diversity of authorship is absent from this volume”¹. The new edition is nevertheless a welcome update and critical assessment of the topic.

It may not appear obvious to the readers of *Link* but this publication has a **UNESCO connection** dating back to the early 1980s, when the Division of Human Rights and Peace (SS/HR) decided to translate and adapt our 1978 publication called *Les Dimensions internationales des droits de l'homme : Manuel destiné à l'enseignement des droits de l'homme dans les universités*. The French version was a project that I, as a recently appointed Programme Specialist in the Division (after serving in the predecessor Human

Rights and Peace Co-ordination Unit), launched with Karel Vasak, first when he was Secretary-General of the International Institute of Human Rights, and then appointed by Amadou Mahtar M'Bow to the position of Director of SS/HR in 1980. It so happened that I knew Philip Alston, a young Australian graduate of the University of California School of Law, who was a consultant at the UN Human Rights Division, then in Geneva. We concluded a contract with him to update and edit the English version of the manual, which he completed, and we published in 1982. Philip worked for the UN Secretariat in Geneva until 1984 and went on to become one of the most original and productive human rights scholars and experts, notably on the Committee on Economic, Social and Cultural Rights and as Special Rapporteur on extrajudicial, summary, or arbitrary executions and later on extreme poverty.

He teamed up for this volume with Frédéric Mégret, whose professional experience and publications are mainly in international criminal law, and the two editors struggled over several decades to assemble a team of new contributors to produce this timely updated version. The book contains, in addition to a brilliant 36-page introduction, 20 chapters of similar length. The introduction sets out the complex issues of assessing the UN's human rights record over 70 years of institutional developments. The chapters are grouped around three organizing elements of the UN structures, namely, the main UN organs (Security Council, General Assembly, ECOSOC and International Court of Justice), the Subsidiary organs (Human Rights Council, Advisory Committee, Commission on the Status of Women and Permanent Forum on Indigenous Peoples), and 9 treaty bodies (plus a chapter on reform of the treaty system) and “governance of human rights,” by which they mean the Office of the High Commissioner for Human Rights and co-ordination across the UN system. Unlike the book Alston edited for UNESCO, this work does not address the normative content of human rights nor the specialized agencies of the UN nor the regional regimes, but rather focuses on the UN charter-based and treaty-based regimes, drawing attention to the evolution since the first edition, and noting “the extent to which ... institutions that were once central have declined in importance or

1. Online event co-organized by the Geneva Academy of International Humanitarian Law and Human Rights with the Center for Human Rights and Global Justice at New York University School of Law, available at <https://www.youtube.com/watch?v=TbVtXIaQTe8>

disappeared altogether, whilst mechanisms that were once seen as peripheral have move to centre stage". The editors acknowledge, of course, that specialized agencies like UNESCO and regional organization are part of the broader human rights regime.

The 1982 UNESCO book edited by Alston had an entire chapter devoted to UNESCO, written by Hanna Saba, former Assistant Director-General and Head of the Office for International Standards and Legal Affairs. The book under review contains occasional brief mentions of UNESCO in relation to UN committees dealing with rights of women, children, persons with disabilities and migrant workers. The chapter on human rights coordination does mention that UNESCO and the ILO "have always functioned under a definite human rights paradigm" and "confirmed over the last two decades the pride of place given to the rights dimensions at the heart of their mandates". (p.729)

The book does an excellent job of **documenting the evolution of human rights in the UN** from the realm of rhetoric and vague commitments to a global forum where policies and practices of States can be judged publicly, to an institutional framework where

expertise can be provided the voices of civil society can be heard, and to a set of credible processes that provide a limited degree of accountability. The strides that have been made exceed by far expectations at the time the UN was created, but they are modest compared to the need, and precarious in light of the backsliding by authoritarian leaders of several powerful nations. This book will no doubt be a standard reference for understanding how the UN human rights system has evolved and the deeper questions of whether and under what conditions it will achieve its full potential.

Stephen P. Marks

Former Senior Programme Specialist,
Division of Human Rights and Peace,
Former Secretary to the Executive
Board Committee on Conventions and
Recommendations

Mégret, Frédéric, and Alston, Philip. *The United Nations and Human Rights: A Critical Appraisal*, Oxford, Oxford University Press USA, 2nd ed., 2020.

What Now, António?

En juin 2021, le Conseil de sécurité avait formellement recommandé à l'Assemblée générale de l'ONU, par consensus, la reconduction d'António Guterres au poste de Secrétaire général pour un nouveau mandat de 5 ans (2022-2027). Fort de cet appui unanime, et seul candidat officiel en lice à sa propre succession, l'Assemblée générale de l'ONU avait approuvé, par acclamation, le renouvellement de son mandat, le 18 juin 2021. À la veille de cette décision, le professeur émérite Thomas G. Weiss (City University of New York), l'un des grands spécialistes des Nations Unies et des relations multilatérales, proposa dans un article remarqué du 16 juin 2021 ('What Now, António?', PassBlue), trois pistes prioritaires au Secrétaire général pour revitaliser l'action de l'ONU lors de son second mandat, qui débute le 1^{er} janvier 2022, au niveau des structures, des idées et du personnel. Tout d'abord, il prône **une meilleure coordination** des différentes entités qui composent le système des Nations Unies afin de réduire la concurrence inter-agences, d'éviter des chevauchements bureaucratiques, et de mobiliser les ressources pour le développement de manière plus optimale et rationnelle. Sur le terrain, ces

efforts devraient notamment s'appuyer sur la réforme des structures hors Siège initiée en 2018 et désormais centralisée par l'ONU ('Fewer Moving Parts'). Il encourage, par ailleurs, à promouvoir **l'action normative et le rôle intellectuel** de l'ONU avec de nouvelles politiques innovantes permettant d'accroître sa valeur ajoutée pour la communauté internationale ('More Big Ideas'). On ne peut s'empêcher de faire ici un lien avec l'UNESCO, agence spécialisée du Système, caractérisée par son action normative de longue date (conventions, recommandations, déclarations) et continue (Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur, Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle, Recommandation sur une science ouverte) et qui se veut aussi un laboratoire d'idées sur les grands enjeux du 21^e siècle dans ses domaines de compétence. Enfin, il milite pour un retour à **l'idéal de la Fonction publique internationale**, né à l'époque de la Société des nations (SDN) et repris par la Charte de l'ONU. Il recommande ainsi le recrutement de nouveaux talents, sans considérations politiques, et dans le respect des critères de compétence, d'indépendance et de diversité indis-

pensables à ses yeux pour assurer la qualité des fonctionnaires internationaux au service de l'ONU ('Better Use of Better People'). Il est intéressant de noter que la plupart de ces points figurent dans le texte rendant hommage aux Fonctionnaires internationaux adopté par la Fédération des associations des anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI) à l'unanimité, le 9 décembre 2020, à l'occasion du 75^e anniversaire de l'ONU. Le projet de cette déclaration symbolique avait

été initié par l'Association des anciens fonctionnaires de l'UNESCO (AAFU)¹ avant d'être repris et endossé par la FAAFI par acclamation.

Jens Boel
ancien Chef des Archives

1. Ce texte a été reproduit dans le *Lien/Link* N° 138, p. 32.

The "Third" United Nations

How a Knowledge Ecology Helps the UN Think

UNESCO Secretariat members will not be surprised to learn that scholars and NGOs contribute widely to the efforts of UN bodies. But we have prolific scholar of the UN, Thomas Weiss and his co-author Ms. Carayannis, to thank for a detailed accounting of these efforts, and compiling evidence demonstrating the important role of this "Third UN" for keeping the other Two UN's (State Members and Secretariats) au courant with the facts and ideas and aspirations of the real world.

In one of the early classic textbooks on the UN, Inis Claude dubbed Member States the "First UN," and he called the executive Heads and their staffs in international secretariats the "Second UN." The Third UN is the ecology of supportive non-state actors – intellectuals, scholars, consultants, think tanks, NGOs, the for-profit private sector, and the media – interacts with the intergovernmental machinery of the First UN and the Second UN to formulate and refine ideas and decision-making at key junctures in policy processes.

The Third UN's roles include research, policy analysis, idea mongering, advocacy, and public education. Its various components put forward new information and ideas, push for alternative policies, and mobilize public opinion around UN deliberations and projects. Some Third UN actors advocate for particular ideas, while others help analyze or operationalize their testing and implementation. Participation varies with issues and geographic focus as well as timing. Some advocate for particular ideas, others help analyze or operationalize their testing and implementation; many thus help the UN "think."

Many non-state actors such as informed scholars, practitioners, and activists have had a

distinct value-added within intergovernmental contexts to push out intellectual and policy envelopes, to venture beyond what passes for conventional wisdom. These actors of the Third UN are independent of but

provide essential inputs into Inis Claude's other two United Nations: "If you want genuinely fresh ideas, you've got to go outside the system altogether. You have to go to commissions, panels, academics and NGOs, and a few governments – mostly academics and NGOs". [...] "The UN would be a much poorer organization if it hadn't been for consultancies and other ways of mobilizing the outside world."



Sidney Passman
Former Director, Division of
Scientific Research and Higher
Education

The "Third" United Nations. How a Knowledge Ecology Helps the UN Think, by Tatiana Carayannis and Thomas Weiss, Oxford University Press, 2020.

Tatiana Carayannis is Director of the Social Science Research Council's Conflict Prevention and Peace Forum (CPPF), Understanding Violent Conflict (UVC) program, and China-Africa Knowledge Project.

Thomas Weiss is Presidential Professor of Political Science at the Graduate Center of the City University of New York and Director Emeritus of the Ralph Bunche Institute for International Studies. He is well known from his Editorship of some 50 books on various aspects of the United Nations System, including one on UNESCO by P.G. Singh (reviewed in *Lien/Link* n° 137, p.9).

The Best We Share. Nation, Culture and World-Making in the UNESCO World Heritage Arena

Many UNESCO staff members trained in social anthropology or the sociology of organizations could view the Organization – as I myself have always done – as an environment ripe for ethnographic analysis. Indeed, Richard Hoggart's 1978 volume, *An Idea and its Servants: UNESCO from Within*, was in part such an analysis, offering a wealth of insights on the socio-politico-cultural interactions the author witnessed or experienced inside the "UNESCO village". Since the late 1990s, scholars in various social science disciplines have explored different UNESCO outputs or processes, including the flagship World Heritage Programme. But the present volume, *The Best We Share. Nation, Culture and World-Making in the UNESCO World Heritage Arena* by Christoph Brumann, is the first book-length investigation into the political, legal, diplomatic and cultural dimensions of World Heritage, as seen through the lenses of what the author, who is Head of Research group at the Max Planck Institute for Social Anthropology, Halle, Germany, aptly calls "**multilateral ethnography**". Published in 2021, this volume is the outcome of more than a decade of reflection and analysis based upon participant observation at many plenary sessions and working groups of the World Heritage Committee, as well as "informal interaction and countless conversations with other participants in the lobby outside, in the shuttle buses to and from the events, over lunches, dinners and conference hotel breakfasts".

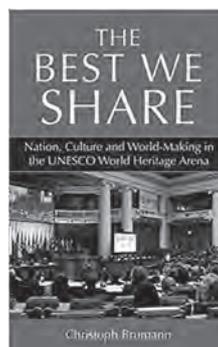
The book unpacks the universalist project of World Heritage in all its aspects, notably the three notions in the title – "the best", "we" and "share" – and in so doing identifies what Hoggart termed the "fine fiction" in so many UNESCO discourses: the contradiction between the globalist ideals asserted in the Organization's banner head concepts and the self-interested behaviours and strategies of Member States. After critically exploring the utopian founding premise, namely the principle that World Heritage sites belong not just to the country in which they are located but also to the entire human family, Brumann's treatment goes on to relate in fine detail how both the premise and the promise it held out were put into practice – or not – by the World Heritage Committee. Succeeding chapters analyse the trajectory that took the Committee's work to its most genuinely multilateral level at the 2009 session and then, in sessions that followed, towards a recasting of the World Heritage "game" in ways that gave ever greater primacy to the self-interest of individual States

Parties, delivering to them largely positive decisions on their own World Heritage nominations and candidate sites. His account reveals the range of tactics the representatives of Member States have deployed in playing the game, as well as the tensions, manoeuvres and struggles that have played out amongst them; it identifies the relations of collusion and competition that have unfolded; it unpacks the ways in which some governmental representatives have been able to capture the symbolic stakes far better than others, underlining for example "the vastly uneven representation of Global North and South on the World Heritage List" and the reasons for which the imbalance is unlikely to be ever overcome. In a nutshell, the analysis illustrates **the "fine fiction" of World Heritage as a legacy for all**, a banner head notion behind which nation states relentlessly pursue the search for national distinction in the global economy of prestige put in place by the World Heritage Convention. As the book's closing sentence puts it: "*World Heritage has become and will continue to be, a global affair, but making it One World Heritage will remain a challenge.*"

The author's writing is always clear, witty, even droll, particularly when he explores the often-absurd deliberations that have taken place in and around the World Heritage Committee, without ever sacrificing nuance and depth, or scholarly gravitas for that matter. The book's 270 pages of text involve a level of detail that some readers might find daunting, but it will be essential reading for any serving or retired staff member who wishes to understand the complexities of the World Heritage Committee's workings over the years and why the World Heritage mechanism never really succeeds in being anything more than the sum of discordant and rival parts.

Yudhishtir Raj Isar

Between 1973 and 2003, served in different Divisions of the Culture Sector, notably as Executive Secretary (D1) of the World Commission on Culture and Development (1995-96)



Christoph Brumann, *The Best We Share. Nation, Culture and World-Making in the UNESCO World Heritage Arena*, New York/Oxford, Berghahn Books, 2021.

DOSSIER : L'UNESCO CÉLÈBRE SES 75 ANS !

sous la direction de Patrick Gallaud



© Unesco/Eclair Mondial

Séance inaugurale de la première Conférence générale, le 20 novembre 1946, à la Sorbonne, Paris.

« L'UNESCO, notre maison commune, fête, en cette année 2021, ses 75 ans. Il s'agit d'un jalon tout à fait spécial, et je me réjouis que l'Association des anciens fonctionnaires de l'UNESCO (AAFU) se joigne à ces célébrations, en consacrant un dossier de sa revue Lien/Link à cet événement.

Avec ce 75^e anniversaire, nous célébrons une histoire riche et féconde, marquée par l'engagement résolu des États membres de l'Organisation et de ses partenaires, mais également par l'extraordinaire dévouement de son personnel. Car la force de l'UNESCO, et ce qui constitue sa solidarité et sa fierté, ce sont ces centaines de femmes et d'hommes qui consacrent leurs heures à servir le bien commun. Sans cette intégrité, ce professionnalisme, cet enthousiasme de ses fonctionnaires partout dans le monde, jamais l'action de l'UNESCO jusque-là n'aurait pu être conduite. Nous sommes particulièrement heureux de voir nos anciens collègues continuer à faire rayonner l'Organisation au travers de l'AAFU. Les savoir à nos côtés, aujourd'hui comme demain, est une chance,

et profiter de leur expertise, un enrichissement. Ils possèdent en effet une expérience, une histoire et une mémoire de notre Institution qui sont irremplaçables, et qui contribuent toujours à nourrir notre réflexion. Ce soutien est infiniment précieux. Dans les années à venir, l'UNESCO aura, plus que jamais, besoin de l'aide du plus grand nombre pour écrire de nouvelles pages de son histoire, et accomplir, avec succès, les missions de son mandat.

Crise de la Covid-19, fractures éducatives, changement climatique, révolution numérique : notre engagement pour l'éducation, la culture, les sciences et l'information doit être à la mesure de ces défis. À l'occasion des 75 ans de notre belle maison, je formule donc le souhait que l'UNESCO puisse encore, longtemps, compter sur ses anciens compagnons de route, et qu'elle demeure, à leurs yeux, un port d'attache familial ».

Un message de la Directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, à l'AAFU

lh

D'anniversaire en anniversaire

Certains anniversaires sont certainement plus faciles à célébrer que d'autres.

Celui des 20 ans de l'UNESCO, en 1966, était celui de toutes les promesses, grâce à l'adoption de principes et de valeurs universels proclamés dans la **Déclaration universelle des droits de l'Homme** (1948) et avec le mouvement de décolonisation à travers le monde. C'était l'âge de tous les possibles. René Maheu, Directeur général, s'adressait ainsi aux jeunes : « *L'UNESCO a votre âge, comme vous, elle fêtera ses 20 ans en 1966 ... et voici justement le temps de l'organisation du règne de l'Homme en son universalité. Les États ont créé des institutions pour instaurer progressivement cet ordre universel. Aux peuples de soutenir celles-ci et de les pousser de l'avant.* » *Le Courrier de l'UNESCO* (juillet-août 1966) donnait à lire et à voir un bilan élogieux : le 21 septembre 1965, l'UNESCO avait annoncé au monde entier que le visage colossal de Ramsès II était enlevé de la façade du temple d'Abou Simbel sauvé des eaux du grand barrage d'Assouan en construction. C'était la première fois qu'un mouvement international d'une telle ampleur se déployait dans le domaine de la culture, manifestant le rôle incontournable de l'UNESCO pour faire vivre la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité (selon les termes de l'Acte constitutif).

Dans le domaine de l'édition, ***l'Histoire de l'Humanité***, ouvrage monumental sur le développement scientifique et culturel de l'Humanité, déjà tiré à 290 000 exemplaires aux États-Unis, commençait à être publié en français, espagnol, grec, serbo-croate, l'hébreu, l'italien, le japonais et le slovène étant en préparation. L'interdépendance des peuples et des cultures, leur contribution au patrimoine commun de l'humanité étaient le fil rouge de cette œuvre caractérisée par une approche scientifique et novatrice, dans la mouvance de la Nouvelle Histoire. Cette politique éditoriale donnera naissance, plus tard, aux Histoires régionales.

L'éducation enfin : 20 ans après la création de l'Organisation, les statistiques relatives à ce secteur étaient tout autant porteuses d'espoir. Pour les fondateurs de l'UNESCO, la reconstruction passait par « les défenses de la paix qui devaient être élevées dans l'esprit des Hommes » par l'éducation. Grâce aux Conférences régionales organisées dès 1960, dans toutes les régions, une forte impulsion avait été donnée à l'éducation et le taux de la scolarisation avait globalement – c'est-à-dire pour le monde entier – dépassé le taux d'accroissement de la population. L'UNESCO sera également, dans les années 1960, le promoteur de « l'alphabétisation fonctionnelle », qui va transformer les méthodes, contenus et matériels d'alphabétisation. En outre, l'Or-

ganisation avait encouragé les constructions scolaires et la recherche des matériaux, modèles et méthodes de construction le plus en rapport avec les ressources et les besoins des différents pays. À cette époque, la coopération internationale – États fondateurs et États récemment décolonisés – semblait pouvoir déplacer des montagnes !

Dans les années proches du 30^e anniversaire, il y aura d'autres grands moments fondateurs, avec l'adoption, le 16 novembre 1972, de la **Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel**, qui eut une réelle postérité. Identifier et inscrire sur une liste des monuments culturels et des sites naturels ayant une valeur universelle devinrent alors l'une des plus belles "success-stories" de l'UNESCO. Depuis 1972, cette Convention est l'un des instruments juridiques internationaux les plus ratifiés au monde et, chaque année, la Liste s'enrichit de nouveaux biens.

La **Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération, la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales** (1974) et la **Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes** (1976) marqueront les programmes éducatifs de l'UNESCO jusqu'à nos jours. Cette dernière Recommandation introduira le concept de « l'éducation tout au long de la vie ». De même, la **Recommandation concernant la condition des chercheurs scientifiques** (1972), révisée par la Conférence générale en 2017, a joué un rôle considérable pendant « la Guerre froide ». La **Déclaration sur la race et les préjugés raciaux** (1978) fournira un cadre général pour l'éradication du racisme et des discriminations raciales, par l'adoption de mesures législatives ou réglementaires, des dispositions pour combattre le racisme structurel ou institutionnel et des programmes d'éducation ou d'information (Voir *l'Appel mondial contre le racisme* lancé par le Conseil exécutif de l'UNESCO en 2020).

Autour du 50^e anniversaire, l'UNESCO adoptait, le 11 novembre 1997, la **Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'Homme**, adoptée l'année suivante par l'Assemblée générale des Nations Unies. Ce texte a inspiré des législations nationales sur la médecine, la vie privée, la recherche en génétique. Le génome est certifié, en un sens symbolique, patrimoine commun de l'humanité et ne peut donner lieu à des gains pécuniaires. Les principes de l'éthique des sciences génétiques étaient ainsi universellement gravés dans le marbre !

Pour ses 60 ans, l'UNESCO explorait la recherche génétique et la pharmacogénétique avec la **Déclaration**

internationale sur les données génétiques humaines (2003). Son objectif : assurer le respect de la dignité, des droits et des libertés des individus « dans la collecte, le traitement, l'utilisation et la conservation des données génétiques obtenues à partir du sang, d'autres cellules somatiques ou de gamètes ». Dès lors, tout ce qui tourne autour du clonage, de l'exploitation des données génétiques ou de la recherche sur les cellules souches devrait s'inscrire dans ce cadre éthique. Elle décidait, aussi, de préserver les traditions et les expressions orales, les arts du spectacle, les rituels et événements festifs ou encore les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel, soit **le patrimoine culturel immatériel**. Et aussi un grand nombre de programmes et d'initiatives comme la liberté d'expression, la lutte contre le racisme et les discriminations, la culture de la paix, la diversité culturelle, la préservation des langues...

Novembre 2021 : dans un contexte sanitaire difficile, à un moment où le multilatéralisme semble malmené, l'UNESCO célébrait ses 75 ans durant la 41^e session de la Conférence générale.

L'adoption de **la Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle**, celle sur **la science ouverte**, la présentation du rapport *Repenser nos futurs ensemble : un nouveau contrat social pour l'éducation* nous confortent dans la certitude que cet anniversaire est, lui aussi, porteur d'espoir. De plus, l'Homme et la nature s'étaient donné rendez-vous pour se réconcilier à l'occasion des 50 ans du programme MAB : L'Homme et la Biosphère, au moment où se terminaient les travaux de la COP 26. La Directrice générale ne manqua pas de rappeler la « méthode » de l'UNESCO pour faire vivre ces objectifs, **le multilatéralisme** : « *Face à ces bouleversements, face à tous ces enjeux, l'architecture du multilatéralisme, dont l'UNESCO est née, comme sa mise en pratique, qui est notre responsabilité partagée, ne sauraient rester inchangées. Et, à notre échelle, je crois que nous avons commencé à être ce laboratoire d'un multilatéralisme singulier... Nous nous sommes mobilisés, et nous continuons de l'être, autour d'un agenda ambitieux pour notre siècle : les sciences ouvertes, les futurs de l'éducation, l'éthique de l'intelligence artificielle, le soutien sur le terrain à des sociétés déchi-*

rées, la défense de l'information à l'ère des algorithmes, la défense de la diversité des cultures et des regards sur le monde y compris dans le monde numérique, la connaissance et la protection des patrimoines naturels, avec et pour les populations locales... Et nous l'avons fait dans un multilatéralisme toujours guidé par ses valeurs, celles qui nous rassemblent, celles qui nous donnent une véritable boussole, les droits humains, inscrits dans les textes fondateurs des Nations Unies. »

Et c'est précisément avec les fondateurs de l'UNESCO que nous avons voulu ouvrir ce dossier : les paroles d'Ellen Wilkinson, Présidente de la Conférence constitutive de l'Organisation, et de Léon Blum, Président de la première Conférence générale, nous sont apparues d'une étonnante actualité.

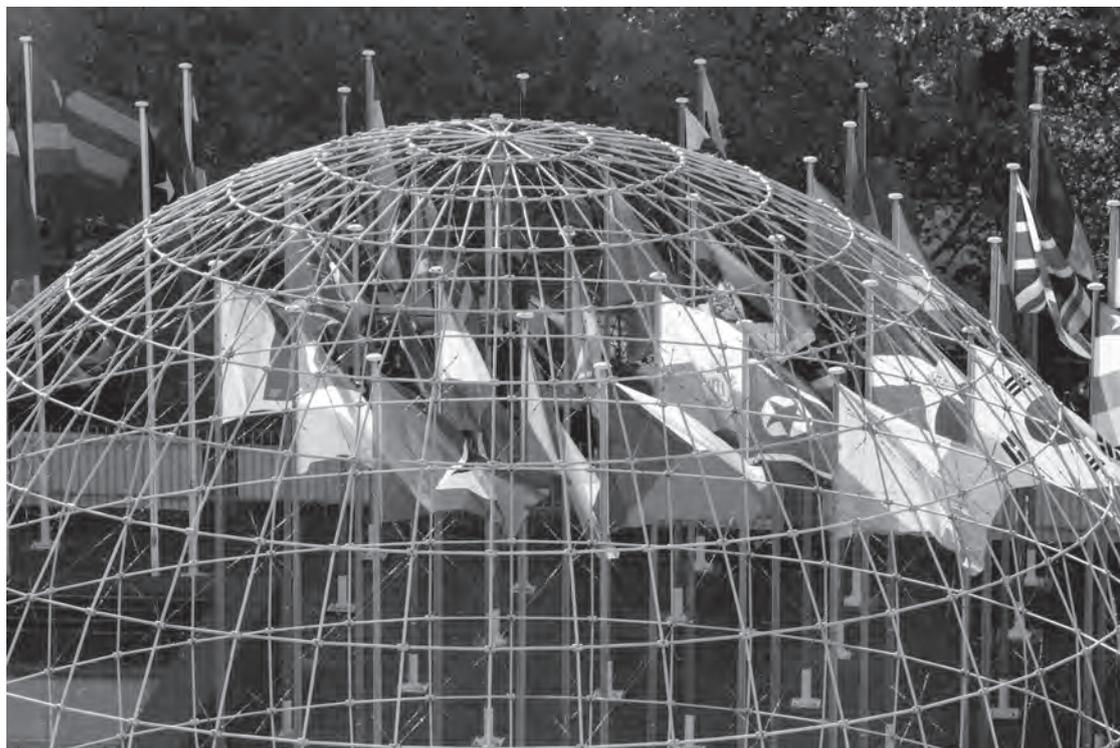
Nous avons voulu montrer, ensuite, comment beaucoup de thématiques de l'Organisation restent fidèles à l'esprit des fondateurs, comme l'éducation ou l'égalité des genres, choisies parmi beaucoup d'autres.

Et l'UNESCO reposant essentiellement sur ses équipes de fonctionnaires nous présentons « l'Hommage aux Fonctionnaires internationaux », adopté récemment par la Fédération des Associations des anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI).

Un hommage à la compétence, à l'expertise et au dévouement de ces citoyennes et citoyens du monde.

Et, en définitive, aux 75 ans de l'UNESCO !

Patrick Gallaud



© Unesco

UNESCO 1945/1946 : Naissance d'un idéal

« Aujourd'hui, nous nous trouvons réunis, éducateurs, chercheurs, tous ceux qui travaillent dans un domaine de la culture représentant ceux qui enseignent, ceux qui découvrent, ceux qui écrivent et ceux dont l'inspiration s'exprime dans la musique ou dans les arts. Notre mission est élevée, car ce qui nous a été confié, c'est la charge d'établir une partie et non la moindre de cette Organisation des Nations Unies en qui nous plaçons tous nos espoirs pour l'avenir de l'humanité. Il nous appartient de préparer les voies par lesquelles pourront s'écouler, de peuple à peuple, les grands courants de science et de pensées, de vérité et de beauté qui sont à la base même de la véritable civilisation ». [...] « La science ne doit pas connaître de frontières, elle crée une fraternité aussi forte peut-être que celle dont parle le poète : 'la fraternité qui unit tous les braves de la terre' ». [...] « Derrière la machine, et beaucoup plus important qu'elle, il y a l'homme et l'esprit de l'homme. C'est l'esprit de l'homme, la moralité de l'homme qui, seuls, peuvent l'empêcher de faire un mauvais usage des pouvoirs nouveaux que chaque jour met à sa disposition ». [...] « Il importe donc que ces savants se sentent étroitement reliés aux humanités et qu'ils aient conscience des responsabilités qu'ils encourent dans leurs travaux envers le monde. Je ne crois pas qu'après la catastrophe mondiale aucun savant pourra encore dire qu'il se désintéresse entièrement des conséquences sociales de ses découvertes ». [...] « Il y aurait le plus grand avantage à ce que les États rivalisent pour découvrir les méthodes les meilleures d'enseignement, construire des bâtiments modernes, fournir à leurs maîtres le matériel moderne et leur assurer un statut élevé, et comparent leurs différentes réalisations dans tous les domaines ».

Ellen Wilkinson,
Présidente de la Conférence constitu-
tive de l'UNESCO (Londres, 1945)

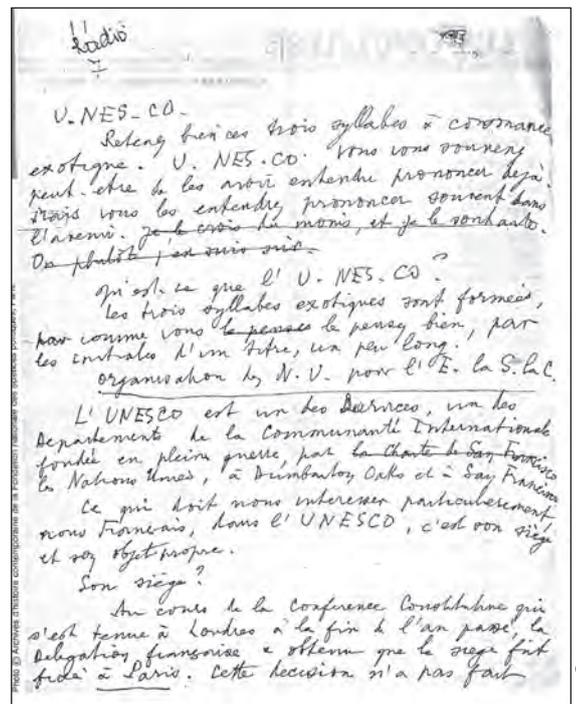
« On attend de l'UNESCO deux ordres de résultats qui ne sont nullement incompatibles, bien au contraire : d'une part, des initiatives précises, méthodiques, progressives dans un certain nombre de domaines techniques essentiels, et, d'autre part, une action d'ensemble sur ce que j'appellerai volontiers 'la condition spirituelle des peuples et des individus' ». [...] « Vous restez étranger à tous les conflits politiques qui peuvent partager les nations, vous êtes cependant une institution politique internationale ; vous êtes l'instrument d'une politique commune à toutes les nations associées, ce qui ne peut que les



Archibald MacLeish et Ellen Wilkinson.

unir davantage et qui ne pourra être obtenue que dans une émulation amicale et féconde. Nous sommes heureux parce que nous avons trouvé que les points de vue opposés n'étaient pas inconciliables : beaucoup de délégués l'ont dit, il y avait des nuages mais la sagesse des membres du Conseil exécutif les a dissipés. Il est bon, je crois, d'aboutir à des compromis mais l'UNESCO devrait aller plus loin et mettre au point, avec le temps, des méthodes agréables à tous et choisir ce qui est juste et sage en vue de l'application des programmes à venir. Nous n'y parviendrons qu'en considérant que, pour tous nos problèmes, nous sommes responsables devant l'humanité ».

Léon Blum
Président de la première Conférence
générale de l'UNESCO (Paris, 1946)



Allocution radiophonique de Léon Blum (1946).

Depuis 75 ans, l'éducation partout pour toutes et tous



© Unesco

Jeunes filles à l'école Aisha Durani, Kaboul, Afghanistan. Initiative de l'UNESCO.

1954 : L'UNESCO s'implique dans le relèvement de la **République de Corée** après la guerre : elle a notamment soutenu l'imprimerie nationale des manuels scolaires qui a été l'un des maillons de la coopération entre l'Organisation et l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée. Le futur Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki Moon, a étudié avec un de ses manuels.

1960 : La Conférence générale adopte **une Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement**. Dans un contexte où les discriminations raciales et sexuelles sont vécues au quotidien, la Convention rompt le *statu quo* en interdisant toutes les formes de discrimination dans l'enseignement.

1970 : **Année internationale de l'éducation**. L'UNESCO concentre ses ressources sur les projets expérimentaux : accès des femmes à l'éducation, développement rural, utilisation des nouvelles techniques pour la formation des enseignants du primaire, éducation des jeunes et programmes intégrés pour l'enseignement des sciences.

1990 : **Année internationale de l'alphabétisation**. La Conférence mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, Thaïlande) est un tournant majeur dans le dialogue international sur la place de l'éducation dans les politiques de développement.

2015 : L'UNESCO adopte le « **Cadre d'action d'éducation 2030** » pour l'objectif du développe-

ment durable 4 (ODD4), l'agenda le plus ambitieux jamais adopté pour l'éducation.

2021 : Le 10 novembre, à l'occasion de la présentation du nouveau rapport sur l'éducation, *Repenser nos futurs ensemble : un nouveau contrat social pour l'éducation*, la Directrice générale retrace l'histoire des rapports qui ont jalonné l'histoire de l'UNESCO et accompagné les politiques éducatives du monde entier : « *Aujourd'hui va vous être présenté un travail de deux ans, qui s'inscrit dans la belle et longue histoire de l'UNESCO, celle de son travail prospectif sur l'éducation avec la Commission Edgar Faure en 1972 et son rapport Apprendre à être, avec la Commission Jacques Delors en 1996 et son rapport L'éducation, un trésor est caché dedans, mais aussi dans un héritage plus lointain avec le Book of Needs rédigé en 1947 par l'UNESCO pour recenser les besoins éducatifs d'après-guerre. Ici même, en 2019, le « GIEC » de la biodiversité nous disait que l'humanité avait déjà dégradé 75 % de l'environnement terrestre. L'éducation ne peut-elle pas affronter ce défi majeur ? Et puis, bien sûr, il y a eu la crise de la Covid-19, la plus grande perturbation éducative de notre histoire moderne qui a privé plus de 90 % de la population scolaire mondiale de ses salles de classe. On a ainsi creusé toutes les inégalités en matière éducative... Il faut donc nous atteler à re-imaginer, à nous réinterroger collectivement sur l'éducation pour qu'elle ne soit pas en retard mais bien en prise sur le monde.* »

P. G.

Depuis 75 ans, des femmes en première ligne

Des femmes éminentes issues des milieux scientifiques, culturels ou politiques ont participé, parfois même, lors des discussions en vue de sa création, à la construction et au rayonnement de l'UNESCO.



Marie Curie, franco-polonaise, prix Nobel de physique et de chimie, s'engage, dès 1922, à la Société des Nations (SDN), organisme visant à renforcer les échanges entre scientifiques, universitaires, artistes et intellectuels, afin de consolider toute action en faveur de la paix.

Dans les années 1950, **Hansa Mehta**, Déléguée permanente de l'Inde auprès de l'UNESCO, siégea en son Conseil exécutif. Hansa Mehta a lutté pour l'indépendance de l'Inde auprès de Gandhi et de Nehru, auquel elle présentera, le jour de l'Indépendance, le « Drapeau national » au nom des femmes de l'Inde.



Déléguée de l'Inde à la Commission des droits dits de l'Homme aux Nations Unies, elle jouera un rôle déterminant en faveur des droits des femmes du monde entier.

Seule femme, avec Eleanor Roosevelt, à être membre du comité de rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, Hansa Mehta refusa avec énergie l'emploi du terme « tous les hommes » (« *all men* ») pour représenter l'humanité, démontrant que ce mot servirait à exclure les femmes de leurs droits dans de nombreux pays... Après maints efforts, elle réussit à obtenir qu'il soit remplacé par « êtres humains » dans l'Article 1 de la version française de la Déclaration, adoptée le 10 décembre 1948, par 58 États membres des Nations Unies : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.* » L'Article 2 mentionne les droits « sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de religion, d'opinion politique, etc. » Le 10 décembre de chaque année est célébrée la Journée des droits humains, appelée ainsi dans de nombreux pays, notamment anglosaxons.

La nomination d'Hansa Mehta à l'UNESCO représente donc une reconnaissance de ses engagements, de son courage et de sa détermination. De retour en Inde, elle se battit contre les mariages d'enfants, la polygamie, les lois d'héritage au détriment des femmes, les obligations de se marier au sein de la même caste, notamment. Jusqu'à la fin de sa vie, elle lutta pour l'amélioration de la condition des femmes.



Dans les années 1960, **Valentina Tereshkova**, la première cosmonaute, de nationalité russe, soudain reconnue dans un univers scientifique très masculin, ouvre la voie à des femmes qui inspireront les programmes de l'UNESCO. Elle sera l'invitée d'honneur de son Conseil exécutif, le 11 mai 1966 : « *Bien que*

nous soyons restés à des altitudes infiniment plus basses que vous, nous avons le sentiment que, grâce à vous, nous et l'humanité tout entière, nous avons trouvé la route des astres », déclare René Maheu, le Directeur général. Elle demeure un exemple pour les femmes.



En 1967, l'égyptologue française **Christiane Desroches Noblecourt**, ancienne résistante, a combattu pour la préservation des temples d'Abou-Simbel, promis à la destruction par la création du barrage d'Assouan. Avec

l'aide de l'UNESCO et d'André Malraux, elle parvint à sauver vingt-quatre temples, démontés puis reconstruits plus haut. Et surtout, elle a largement contribué à faire éclore la notion de patrimoine mondial de l'Humanité.

Née en Bulgarie en 1952, **Irina Bokova**, entre en politique à la chute du Mur de Berlin, et devient la



première Directrice générale de l'UNESCO en 2009. Elle a promu des personnalités féminines dans les instances de l'Organisation, renforcé les programmes mondiaux en faveur des filles et des femmes, notamment dans l'éducation, les sciences et le patrimoine mondial. L'ancienne Directrice générale rappelait que l'égalité des genres est « un des leviers de transformation les plus puissants pour la paix et l'inclusion sociale ». Elle lança, notamment, la plateforme multimédia « Femmes dans l'histoire de l'Afrique : un outil d'e-formation » qui met en avant le rôle des femmes dans le développement économique, social, culturel et politique du continent africain.



C'est une Française, **Audrey Azoulay**, qui lui succède en 2017. Réélue pour un deuxième mandat en novembre 2021, son action en faveur de l'éducation met l'accent sur le sort des jeunes Afghanes. Lors de l'adoption de la première Recommandation mondiale sur l'éthique de l'intelligence artificielle, elle a insisté pour que ce texte historique ne pénalise en aucun cas les femmes, qui doivent, par ailleurs, bénéficier d'une formation scientifique et technique dans ce domaine.

De nombreuses femmes, de toute origine et continent, aux parcours courageux et exemplaires, ont participé/participent aux actions de l'UNESCO : elles mériteraient d'être rendues encore plus visibles.

Claudine Monteil

Conseillère à la Commission nationale française pour l'UNESCO

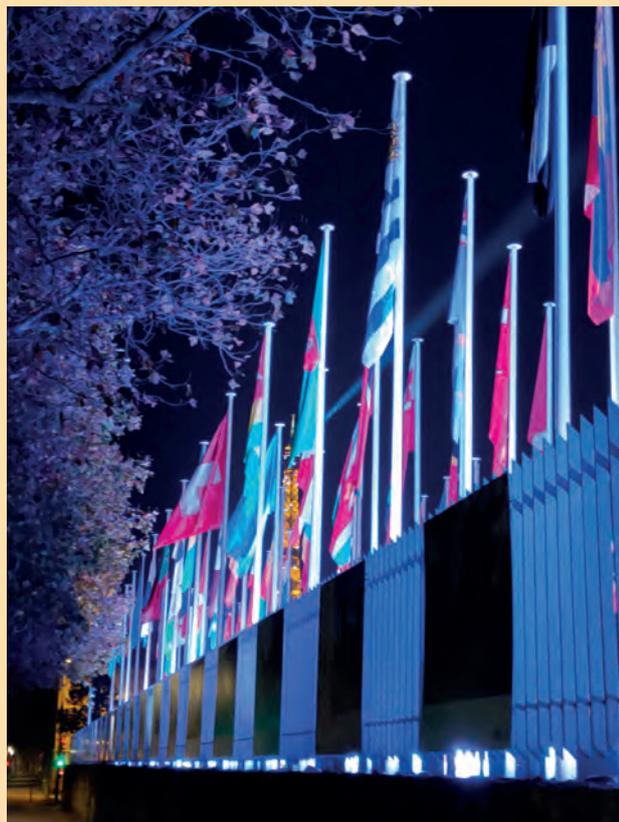
Hommage aux Fonctionnaires internationaux

La Fédération des Associations des anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI), fondée en 1975 par trois Associations d'anciens fonctionnaires internationaux, compte à présent 63 Associations affiliées de par le monde qui regroupent environ 18 500 Fonctionnaires internationaux. Tous les ans, un Conseil, où siègent toutes les Associations membres, définit l'orientation de la FAAFI et les positions qu'elle prend en matière de pension, d'assurance maladie après cessation de service.

L'un des sujets phares du Conseil de décembre 2020 fut l'Hommage aux Fonctionnaires internationaux passés et présents, à l'occasion de la célébration du 75^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et de plusieurs institutions spécialisées du Système. En 2019, la délégation de l'AAFU a proposé la rédaction d'un tel Hommage pour adoption en 2020. En effet, 2020 marquait non seulement les 75 ans de l'ONU (24 octobre 1945, San Francisco, États-Unis d'Amérique), y compris de ses organes tels que la Cour internationale de justice, mais aussi de certaines agences spécialisées, notamment la FAO (16 octobre 1945, Québec, Canada), et l'UNESCO (16 novembre 1945, Londres, Royaume-Uni). De surcroît, 2020 marquait également le centenaire de la création de la Société des Nations, fondée le 10 janvier 1920, qui a conduit à l'établissement de la première Fonction publique internationale dédiée à la promotion de la paix au niveau mondial.

La FAAFI entendait rendre hommage à tous les Fonctionnaires internationaux qui ont consacré leur vie au cours des 75 dernières années ou la consacrent à présent, à renforcer, soutenir et défendre les nobles idéaux de l'ONU et les valeurs universelles qu'elle promeut. Une telle reconnaissance soulignerait, à juste titre, leur contribution dans le monde entier à la promotion de la paix, de la compréhension mutuelle entre les nations et du bien-être de l'humanité conformément aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, ainsi que leur engagement à assurer les plus hautes qualités d'efficacité, de compétence et d'intégrité pendant leurs années de service.

L'Hommage propose la proclamation d'**une Journée internationale des Fonctionnaires internationaux** le 11 avril de chaque année. Cette date marque le jour où, en 1949, la Cour internationale de justice, dans un Avis consultatif sur l'Affaire Bernadotte, donnait une défi-



© Unesco

inition très large de ce qu'est un « agent » d'une organisation internationale. Bien que l'Avis du 11 avril 1949, rendu par la Cour internationale de justice, ne fut que consultatif, sa définition d'un « agent d'une organisation internationale » fait jurisprudence aujourd'hui encore.

En adoptant à l'unanimité l'Hommage aux Fonctionnaires internationaux en français¹, la FAAFI a souhaité qu'il soit communiqué au Secrétaire général des Nations Unies et aux membres du Conseil des Chefs de Secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS), et que le Président de la FAAFI en donne lecture à une session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Georges Kutukdjian

1. Voir le texte intégral, en français et anglais, de l'Hommage dans le *Lien* N° 138, p. 34-35, ainsi que sur le site de l'AAFU (espagnol inclus).



Célébrer 75 ans d'une aventure réussie

Une exposition, Les voix de grands témoins,
Une soirée culturelle, un Hommage de la Communauté internationale

L'exposition, *L'aventure de UNESCO*, présentée au Siège pour les 75 ans de l'Organisation, est organisée autour de sept thèmes : « L'UNESCO, une idée au service de la paix », « Préserver les patrimoines de l'humanité », « Transformer le monde par l'éducation », « Défendre la dignité humaine », « Faire avancer la coopération scientifique », « Produire les connaissances, partager les savoirs », « Raconter notre histoire commune ».

À côté des panneaux d'information, des vitrines abritent des numéros du *Courrier de l'Unesco*, des objets, des documents anciens tels que le *Book of Needs*, un des premiers documents publiés par l'UNESCO au lendemain de la guerre sur les besoins éducatifs.

Dans d'anciennes cabines téléphoniques reconverties, les participants peuvent écouter une ou plusieurs grandes voix d'intellectuels ou d'artistes ayant joué un rôle dans l'aventure de l'UNESCO : Duke Ellington, Amadou Hampâté Ba, Claude Lévi-Strauss, André Malraux, Nelson Mandela, Pablo Neruda ...

La cérémonie anniversaire du 12 novembre réunissait vingt-huit Chefs d'État ou de gouvernement. L'envoyé spécial de l'UNESCO pour la paix et la réconciliation, Forest Whitaker, a appelé tous les gouvernements à donner un nouvel élan au mandat de paix de l'UNESCO : « *Il faut que cette défense de la paix devienne une expérience commune pour tout le monde. Elle doit être élevée dans les esprits des hommes et des femmes grâce à l'éducation, la science, la culture, la communication.* » Il a, en outre, souligné le travail de l'Organisation, notamment pour mettre un terme aux inégalités en matière d'éducation.

De nombreux artistes ont également participé à cette soirée : la chanteuse et militante des droits des femmes afghanes, Aryana Sayeed, qui a récemment fui son pays ; Renaud Capuçon, l'un des plus grands violonistes du monde ; Guillaume Bellom, pianiste classique lauréat de plusieurs prix internationaux ; la chanteuse d'opéra d'origine égyptienne, Farrah El Dibany ; Issa Murad, joueur de oud palestinien.

Les influences arabe, balkanique, indienne, jazz, latine, du groupe Jousour ont également résonné dans l'enceinte du Siège de l'UNESCO, sans oublier

le chanteur dominicain et lauréat de 18^e « Latin Grammy Awards », Juan Luís Guerra, la Béninoise Angélique Kidjo, lauréate de quatre « Grammy Awards », le pianiste chinois Lang Lang, tout comme le duo Ray Lema et Laurent de Wilde, qui combine le jazz, les musiques classique et africaine, et le violoncelliste de renommée internationale Yo-Yo Ma.

La Directrice générale a rendu hommage à l'Organisation : « *Ces 75 premières années de l'histoire de l'UNESCO ont été incroyablement riches et nous devons en être fiers. Et je voudrais, à cet égard, avoir une pensée ici pour mes prédécesseurs qui, chacun en son temps, chacun à sa manière, en a créé une page. Ce qui frappe aujourd'hui, c'est la brûlante actualité l'incroyable modernité et la pertinence de ce mandat.* »

P. G.

Pour aller plus loin

Pour accompagner la célébration des 75 ans de l'UNESCO, l'AAFU a ouvert, il y a quelques mois, une nouvelle rubrique sur son site Internet : « 75 ans de l'UNESCO ». Vous pourrez y découvrir des archives numérisées, une chronologie, plusieurs textes, parfois inédits, sélectionnés par le Comité de rédaction, relatifs à l'histoire de l'Organisation. Chaque document est précédé d'une introduction en français et en anglais. Par exemple :

- 90 ans de coopération intellectuelle : l'histoire oubliée du prédécesseur de l'UNESCO
- Le racisme devant la science
- Archives and Human Rights
- L'UNESCO et les Histoires mondiales
- Les enfants d'Europe après la Seconde guerre mondiale
- "Would the World Be Better without the UN?"
- Le texte intégral de l'Hommage aux 75 ans de la Fonction publique internationale

Enfin, sous la rubrique « Actualités », vous pourrez découvrir les photos et les reportages sur la célébration des 75 ans au Siège le 12 novembre 2021, tout comme les décisions de la 41^e session de la Conférence générale.

Retrouvez-nous sur www.afus-unesco.org

Diagonales

Conférence générale : 41^e session (novembre 2021)

« Alors que les États membres se réunissent pour la 41^e session de la Conférence générale, la solidarité est toujours aussi nécessaire. (...) C'est ainsi que l'Organisation peut remplir la mission qui lui a été assignée il y a trois quarts de siècle maintenant : offrir à la communauté internationale un lieu où elle peut faire face collectivement aux grands bouleversements du monde ; un lieu où elle peut se rassembler autour de ces grands biens communs de l'humanité que sont l'éducation, la culture, les sciences et l'information. Un lieu qui n'a jamais été aussi nécessaire qu'aujourd'hui ». (Audrey Azoulay)

Une 41^e session sous le signe de la solidarité, avec une mise en scène grandiose (avec illuminations du Siège et de la Tour Eiffel) du fait de la célébration du 75^e anniversaire de l'UNESCO¹, avec la présence de 28 Chefs d'État et de gouvernement, dont celle, pour la première fois, et durant toute la session, de plusieurs dignitaires du pays hôte. On y célébra également le 50^e anniversaire du MAB (Programme sur l'Homme et la biosphère) « Célébrer la vie », l'admission de l'île d'Åland (Finlande) en tant que 12^e membre associé de l'UNESCO, et, bien sûr, la réélection, pour un second mandat de 4 ans, à la tête de l'Organisation, d'Audrey Azoulay.

Riche de multiples manifestations dans les domaines de compétence de l'Organisation, la 41^e session s'est achevée par l'adoption d'**accords-clés** qui témoignent d'une coopération multilatérale renouvelée pour la relance de l'éducation post-Covid, de la science ouverte et de l'éthique de l'intelligence artificielle². On peut se réjouir que la règle du **consensus** ait dominé l'ensemble des travaux de la Conférence.

On notera l'adoption d'un budget en hausse (1 448 Mds \$)³ pour le programme et budget 2022-2023), celle de la nouvelle stratégie à moyen terme 2022-2024, en

De nouvelles Journées internationales

- 25 janvier : des femmes dans le multilatéralisme
- 7 juillet : de la langue kiswahili
- 6 octobre : de la géodiversité
- 3 novembre : des réserves de biosphère

1. Voir dans le présent *Lien*, p. 13 et 20.

2. *Ibidem*, p. 34-35.

3. Programme ordinaire : 534.647.000 \$; programme de participation : 10.992.900 \$.



Photo prise devant le jardin bio écoresponsable de l'Unesco, inauguré en septembre 2021.

particulier la stratégie opérationnelle concernant la priorité Afrique. En outre, divers instituts UNESCO : Bureau international d'éducation (BIE), Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), Programme international pour le développement de la communication (PIDC), Institut international pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC) ont vu leur statut révisé.

En marge de la Conférence, ont eu lieu la réunion interrégionale des commissions nationales, le 12^e Forum des jeunes sur le thème « Co-crée avec les jeunes la période post-Covid », la 23^e session de l'Assemblée générale des États parties de la Convention du patrimoine mondial. On notera, enfin, que, dans le cadre de la politique de durabilité et de gestion environnementales de l'UNESCO, la Conférence générale s'est voulue « écologique », en prenant diverses mesures concrètes, par exemple, en organisant des stations centrales de tri et de recyclage, en utilisant une électricité à 100 % renouvelable, etc.

Nominations au Conseil exécutif pour 2022-23

Présidence : Son Exc. l'Ambassadrice Tamara Rastovac-Siamashvili, Déléguée permanente de la Serbie

Vice-Présidence : Allemagne, Pologne, Argentine, Guinée, Koweït, Chine (2021/22)/Japon (2022/23)

Présidence des Commissions : PX (programme et relations extérieures) : Arabie saoudite, FA (finances et administration) : Inde, SP (spécial) : Italie, CR (conventions et recommandations/droits humains) : Botswana, NGP (partenaires non gouvernementaux) : République dominicaine

Monique Couratier



© Photo: Unesco/R. Fayad
All rights reserved

Emilia Cersosimo, *Volcano of Geos*, diptych, oil painting on canvas, 140 x 170 cm.

“My work is a reflection of Nature, of the constant transformations it experiences. Nature’s appearance changes with great intensity, it is the force in its primeval condition”.

This is how Costa Rican artist Emilia Cersosimo describes her own work. Her diptych painting *Volcano of Geos*, which she donated to UNESCO on the occasion of the exhibition “Volcanos of Costa Rica” held at Headquarters in 1994, speaks for itself and is a perfect example of the force of nature that is the theme of many of her art works. She presents occurrences in our natural environment and does this in a poetic way that “strives to denounce, to move feelings and arouse awareness” as she puts it. “Climate change is beating us,” she adds. *“Our planet suffers irreversible chaos. The damage is very deep and human beings’ actions have been irresponsible. From a very young age I understood that my work had to be a commitment to nature, that both should go hand in hand to create a communion...”*

Costa Rica is a country privileged by nature and biodiversity, but Emilia Cersosimo feels that it is threatened. According to her, “progress has been irresponsible, and nature is expressing this in different forms”.

Her paintings speak of the might of volcanoes, the heartbeat of water, of the oceans and rivers. She defines her style as an abstract and lyrical expressionism, delving into the four elements: fire, water, earth, air. In volcanoes she sees the force of fire with its extended arms. She also wants to speak of the melting of the ice which directly affects the whole planet, and the threat of rising temperatures and desertification which continuously gains more and more terrain.

“I’m interested in showing that human beings and Nature share a same root, that we are part of the same whole,” says Emilia Cersosimo. Human history is marked by volcanoes and evolution is deeply influenced by them. The explosion of a volcano alters and creates. In her exquisite series of tapestries, she expresses those immense forces of our planet and its volcanoes. She is mentioned in the *Encyclopedia of Volcanos*, by Haraldur Sigurdsson, in the ‘Volcanos in Art’ section. She has participated in more than a hundred exhibitions in Asia, Europe, Latin America and the USA.

Volcanoes have been protagonists in the history of art. Emilia Cersosimo gives as an example the eruption of the Tambora volcano in what is now Indonesia in 1815, which caused the Earth’s atmosphere to fill with particles that deflected sunlight all over the world. This resulted in spectacular sunsets which have been captured in many paintings of the time, such as those painted by J.M.W. Turner. In Emilia Cersosimo’s case, the volcanoes of Costa Rica have been an important source of inspiration for her art in oil, tapestries and prints.

In her work she seeks to have a strong visual and emotional impact; it is a reflection of the critical moment humanity is facing with climate change. She says that each painting, print, or tapestry that she makes conveys something unique: *“To remember how privileged we are as human beings to live in a planet such as ours.”*

And speaking of volcanos...

The eruption of the Tambora volcano in Indonesia in 1815 brought with it the so-called “year without a summer” which affected many continents in 1816. That year, spring and summer turned dark and cold, and snow fell in unexpected places. A group of people on holiday in Switzerland consisting of Lord Byron, John Polidori, Percy Bysshe Shelley and his wife, Mary Shelley, were confined for three days at Villa Diodati, near Geneva, unable to leave due to snow and ice. To entertain themselves they decided to tell horror stories and from there came Mary Shelley’s novel *Frankenstein* in 1818 and Polidori’s short story *The Vampyre* in 1819, which many years later served as inspiration for Bram Stoker’s Gothic horror novel *Dracula*.

Maha Bulos

Kaléidoscope

Un trek au Népal... en temps de Covid

Après une absence de deux ans du fait de la pandémie de Covid-19, me voilà de retour au Népal, où, depuis des années, je passe quelques semaines à essayer de gravir les sommets de l'Himalaya (Himlung Himal, camp 2, Pisang peak, Mera peak, Tukuhe camp 2).

En atterrissant à Kathmandou, fin octobre 2021, il est visible que la Covid a causé des dégâts importants à l'économie du pays qui vit, en grande partie, du tourisme : de très nombreux hôtels de luxe et auberges plus modestes ont fermé leurs portes, y compris l'Hôtel de l'Annapourna. Ce haut lieu de l'hôtellerie népalaise fut rendu célèbre par les alpinistes français Maurice Herzog et Louis Lachenal, lors de leur séjour à Kathmandou, avant et après avoir vaincu, en 1950, le sommet de l'Annapourna (8 091 m). Aujourd'hui, cet hôtel et son fameux « *coffee shop* » n'ont pas réouvert, au grand dam de quelques habitués appartenant à « la bonne société » népalaise, et de rares touristes étrangers.

Le quartier bien connu des touristes, Thamel, offre le même aspect de désolation : la plupart des hôtels mais aussi des restaurants sont toujours fermés, faute de clients. Selon un rapport récent de la Nepal Rastra Bank, en octobre 2021 les restaurants et les hôtels n'auraient retrouvé que 57 % de leur activité de 2019. Ce rapport semble assez optimiste, car, selon la même source, la plupart des hôtels et auberges du quartier Thamel affichent un taux d'occupation de seulement 20 % ! Autrement dit, le dépôt de bilan reste une menace,



sachant qu'en octobre 2021, le nombre de visiteurs au Népal reste de 90 % inférieur à celui de 2019. Une catastrophe économique, dont le pays ne se relèvera pas de sitôt.

Autre conséquence de la pandémie : un taux important de déscolarisation des enfants. Selon le PNUD, il serait retombé au niveau de 1980. Ainsi, 40 ans de progrès scolaires auraient été laminés en une année ! Cela va de pair avec une pauvreté croissante qui toucherait aujourd'hui, selon la Banque mondiale, environ 9 millions (sur 27 millions) de Népalais.

À cela s'ajoute le tarissement d'une source considérable de revenus pour le gouvernement népalais, à savoir les permis accordés aux participants d'expéditions en montagne. En 2019, 8 202 permis étaient accordés aux alpinistes désireux de grimper l'Everest, le Makalu, l'Annapourna, le Manaslu, etc., ... contre seulement 447 en 2020, et, légèrement plus, en 2021. La même situation prévaut pour les permis de treks : en 2019, 8 700 trekkeurs avaient obtenu un permis pour le tour du Manaslu, ... en 2020, seulement 22. *Idem* en 2021.

Lors de mon trek autour du Manaslu (8 200 m) en octobre/novembre 2021, je n'ai croisé que 4 touristes étrangers (2 Allemands, 2 Israéliens). Faire un trek en haute altitude, et ne rencontrer que des villageois (et si peu d'étrangers), est une chance pour celui, qui, comme moi, souhaite observer la vie locale et les paysages sans touristes. Ainsi, durant les trois semaines en haute montagne que nécessite le tour du Manaslu, c'est-à-



dire la vallée menant au col de Larkye la (5 200 m) et la traversée de ce dernier, j'ai pu rencontrer les populations habitant ces territoires isolés, en l'occurrence, majoritairement des Tibétains. Comme c'était la période de la récolte du blé (barley), je me suis rendu compte que les gens habituellement employés dans les auberges à trekkers sont retournés dans les villages aider leur famille aux champs puisque les méthodes utilisées, largement ancestrales, nécessitent le concours de tous.

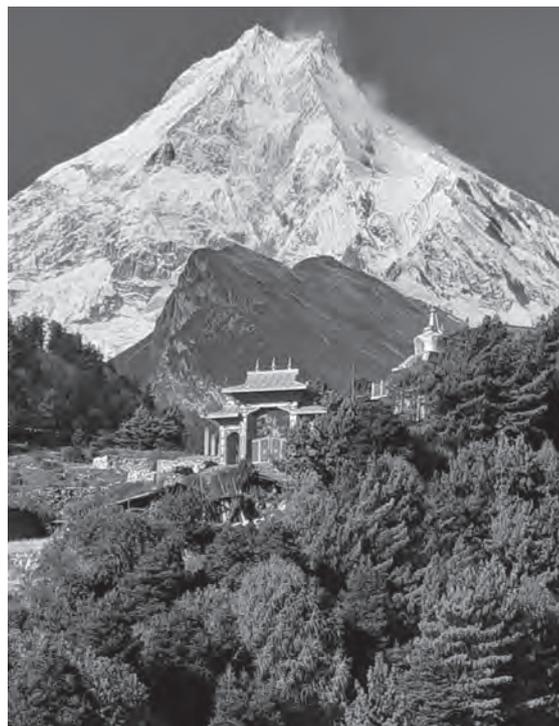
J'ai observé également la présence de nombreuses mini installations hydro-électriques, souvent en état de

marche, fournissant de l'électricité à de très nombreux villages, où la vie, avant, s'arrêtait au coucher du soleil.

Dans cette région du Manaslu, la fréquentation des écoles, avant la pandémie, était de 99 %. Bien sûr, dès 2020, celle-ci a chuté. J'ai pu, néanmoins, visiter une jolie école tibétaine, reconnaissable de loin par son toit bleu, située entre les villages de Namrung et de Lho. Dotée d'un

internat, pour éviter aux élèves de marcher sur des distances trop longues et dangereuses, cette école modèle enseigne le tibétain, le népalais, l'anglais, les sciences et les mathématiques.

Voilà quelques observations, glanées au fil de la marche, qui, le soir venu, ont pu être reproduites et commentées dans mon journal de bord. La tenue régulière d'un « carnet de randonnée » est un outil indispensable au bon déroulement d'un trek. Des mois, des années plus tard, ces notes quotidiennes permettent certes de se souvenir des bons comme des mauvais moments, des joies et des peurs, mais aussi de faire le point sur l'équi-



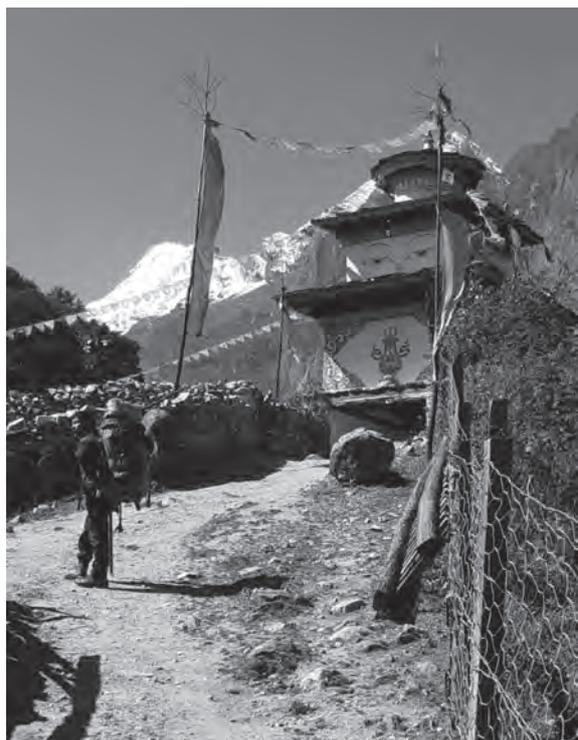
pement indispensable, quelles que soient les circonstances, pour la réussite du trek.

S'il y a une chose à ne pas oublier en haute altitude, ... c'est la lecture. Lire « le bon » livre, « au bon moment, est un gage de sérénité ! Certains ouvrages sont restés dans ma mémoire, même des années après : Amos Oz, *Une histoire d'amour et de ténèbres* ; Jumpha Lahiri, *The Lowlands*. Cette année, j'ai choisi de glisser dans mon sac à dos *Something to tell you*, de Hanif Kureishi, un livre vivant qui m'a permis d'oublier les aléas du mal des montagnes dont j'ai pu souffrir, alors que *Sorry for your trouble* de Richard Ford, lui, n'a pas rempli toutes ses promesses : mauvais choix !

Pourquoi aller si loin et si haut ? D'abord, pour admirer la voûte céleste, dans sa beauté nocturne et infinie. Pas de chance cette fois-ci, car une lune (croissante ou décroissante, je ne me souviens plus) m'en a privé : à peine ai-je eu droit à quelques miettes lumineuses au firmament. Cet enchantement se manifesta à 4 700 m d'altitude, à 4h du matin, lors de mon départ pour le col Larkye la (5 200 m). J'ai pu, alors, en clignant très fort des yeux (il faisait -15 C !), apercevoir, furtivement, un milliard de lumières au-dessus des sommets enneigés et silencieux. Sept jours plus tard j'étais de retour à Kathmandou... puis à Paris.

Wolfgang Vollmann
ancien Directeur, Bureau
de Dakha, Bangladesh

Photos : © W. V.



Parole de femmes

Jocelyn Bell: The Lady Vanishes...

In 1974, the Nobel Prize star system ironically eluded the astrophysicist who had effectively discovered the most useful stellar body in the universe. After all, **she** was only a graduate student in her twenties, whose visibly thankless task was poring over endless printouts of data from a telescope that she'd helped build. The telescope meant to capture radio waves from massive galaxies called *quasars*. But in the process, she detected certain patterns that were beyond strange. She alerted her thesis advisor.

Believing they were artificial, he decided to call them LGM-1, for **Little Green Men**. Jocelyn Bell knew better: *"I'd been tracking this wretched thing for several months"*, she said, noting that, unlike something random, it always came from the same part of the sky. After excluding telescope malfunction, inter-

ference from aliens, French pirate radios and whatnot, it transpired it was the ticking of fast-spinning collapsed stars, too small to form black holes, and constituting – most importantly – a veritable *cosmic clock! Pulsars*,¹ as they came to be known, enable scientists to “test some of the most fundamental theories in physics, detect gravitational waves, navigate the cosmic ocean, and maybe even communicate with aliens”.

As a schoolgirl born in Belfast, Northern Ireland, in 1943, Jocelyn Bell had tested out of the college preparatory track. But when the local school² unilaterally pulled all the girls out of science class to train them in domestic science, her parents and two other couples protested. **Young Jocelyn managed to remain in science class**, only to become its top student, “beating all the boys”. After later attending an all-girl Quaker boarding school in England, her talents nurtured by a wonderful science teacher, she joined the University of Glasgow,

1. What are pulsars? <https://www.youtube.com/watch?v=dHDc43N1wME>; Dame Jocelyn Bell-Burnell explains what are pulsars. <https://youtu.be/yOcYNnsLMjU>
2. Drake, Nadi. *National Geographic*, September 6, 2018.

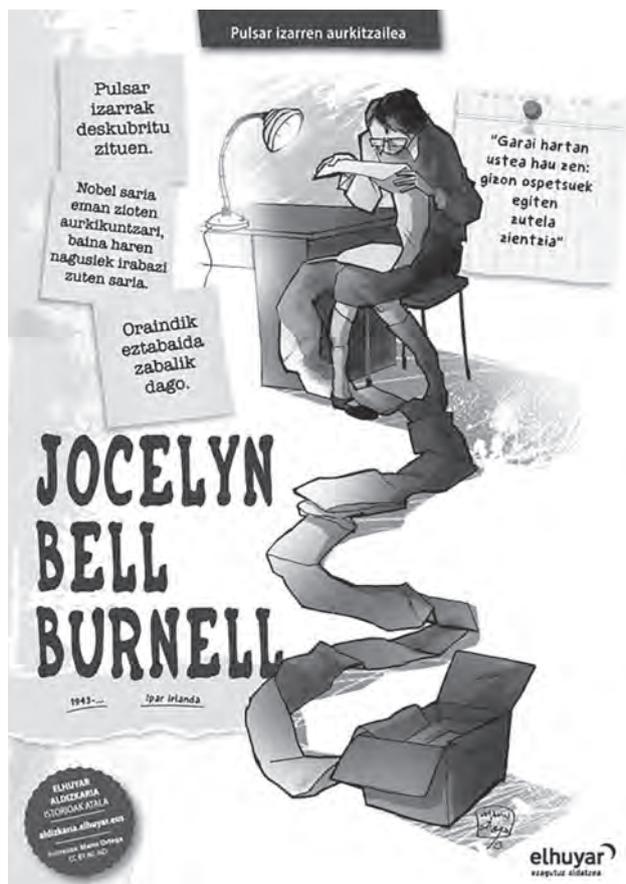


majoring in physics in 1965 and earned a Ph.D. in radio astronomy from Cambridge in 1968.

In February of that same year, she and her thesis advisor, Antony Hewish, signed the article in *Nature* that accounted for the *pulsar* breakthrough. The press as a whole did not fail to marvel at the fact that a woman had pulled off such a feat. But when the 1974 Nobel Prize for Physics was announced, only Hewish and his director, Sir Martin Ryle, were cited “for pioneering research in radio astrophysics”: the latter for “his observations and inventions, in particular of the aperture synthesis technique,” and the former for “his decisive role in the discovery of pulsars”.

Gamely, Jocelyn Bell blames the omission on her graduate student status at the time, on the fact that she was about to be married (which made everyone think she would retreat to the home), and on her own battles with “**Impostor Syndrome**.” *“A feeling that one’s accomplishments are undeserved or just a fraud to be exposed,”* which is said to be afflicting growing numbers of people these days. Out of empathy with fellow sufferers, Jocelyn Bell is candid about her struggles with this.





Gender studies research indicates that she is among legions of brilliant women who have somehow vanished, throughout the ages, under the spell of the “**Matilda Effect**”. This phenomenon is named after the suffragist and abolitionist who, in 1870, penned a tract challenging the notion that “woman... possesses no inventive or mechanical genius,” later published in 1883.³

Bibliography

- Bell Burnell, Jocelyn. *A Quaker Astronomer Reflects: Can a scientist also be religious?* (The James Backhouse Lectures Book 23), Society of Friends Australia Inc Quakers (available as Kindle eBook).
- Jocelyn Bell Burnell.” In *Biography*. <https://www.biography.com/scientist/jocelyn-bell-burnell>
Beautiful Minds Series 1 Episode 1 of 3: Jocelyn Bell Burnell. BBC Four. 2018.
- « Jocelyn Bell, la ténacité non récompensée ». *L'éléphant-La revue*. <https://elephant-larevue.fr/dossiers/jocelyn-bell-la-tenacite-non-recompensee/> »
- The ‘Matilda Effect’: How Pioneering Women Scientists Have Been Denied Recognition and Written Out of Science History.” *Gender, History, Science*. August 2nd, 2018. <https://www.openculture.com/2018/08/the-matilda-effect.html>

An icon in the field of radio astronomy and the electromagnetic spectrum, Jocelyn Bell Burnell has moved on to teach and research gamma ray astronomy and x-ray astronomy at the University of Southampton, neutrons and binary stars at the Open University, and infrared astronomy at the Royal Observatory, Edinburgh.

As the new millennium unfolds, there are further honors for Jocelyn Bell in... the stars. She has presided the Institute of Physics (2008 to 2010), and the Royal Society of Edinburgh since 2014, served as Dean of Science at the University of Bath, and as visiting professor at such esteemed institutions as Princeton University and Oxford University. After her 1978 Oppenheimer prize, and 1989 Herschel Medal from the Royal Astronomical Society, which she later presided (2002 to 2004), she was knighted Commander in 1999 and Dame in 2007 of the Order of the British Empire, received the 2018 Grand Medal of the French Academy of Sciences, and countless honorary degrees. Not least, she is the 2018 recipient of the United States’ Breakthrough Science Prize in Fundamental Physics – **three million dollars she has donated entirely to the Institute of Physics for the UK and Ireland**, “to establish research studentships or scholarships in physics for people from underrepresented groups”.

A devout Quaker since birth, Jocelyn Bell credits the Society of Friends for her parents’ open-mindedness and feminist values. Her activities as a public speaker and an author, devoted to reconciling science and faith, are highly respected within a broad scientific and inter-faith spectrum, including by such entities as the Vatican (which contests her notion that God is separate from Nature).

To quote astronomer Nicholas Suntzeff of Texas A&M University: “*She has done more to advance science across the three pillars of academics – research, teaching, and service – than almost any other living scientist.*” Gallant, charitable Dame Jocelyn knows there is no greater prize a gentleperson can hope for, than the chance to give in return.

Frances Albernaz



3. Gage, Matilda. “Woman as an Inventor.” *The North American Review*. Vol. 136, No. 318 (May, 1883), pp. 478-489. University of Northern Iowa. <https://www.jstor.org/stable/25118273> JSTOR

MSH International est de retour !

MSH International a le plaisir de vous annoncer la reprise des permanences sur le site à Paris, tous les jeudis, de 14h00 à 17h00, à partir du 07 octobre 2021.

Les mesures de précaution suivantes ont été mises en place pour empêcher la propagation du virus Covid-19 :

- Nécessité de planifier un rendez-vous avec MSH International par téléphone (01 44 20 30 57 ou (00) 8000 863 72 60) ou par e-mail (unescoeuropa@msh-intl.com : une confirmation vous sera envoyée par email indiquant le jour et l'heure de votre rendez-vous).
- Port du masque obligatoire lors de votre présence sur site et pendant toute la durée de la session.

Merci d'être ponctuel pour votre rendez-vous. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question à ce sujet.

MSH International is happy to announce that the onsite presence in Paris will resume every Thursday from 2 p.m. to 5 p.m., as of October 07th 2021.

The following precautionary measures have been put in place to prevent the spread of Covid-19 virus:

- Necessity to schedule an appointment with MSH International either by phone (01 44 20 30 57 or (00) 8000 863 72 60) or by email (unescoeuropa@msh-intl.com: a confirmation will be sent to you by email indicating the day and time of your appointment).
- Obligation to wear a mask in the premises and during the onsite session.

Please make sure you arrive at the time of your appointment. Do not hesitate to contact us should you have any further questions.

Taux de remboursement des frais d'hospitalisation

Les frais d'hospitalisation ne sont remboursés par la CAM qu'à hauteur de 90 %. Quand MSH International envoie à l'hôpital/clinique le montant du devis, il ne le fait qu'à hauteur de 90 %, **les 10 % restants sont à**

vosre charge, sauf si vous avez opté pour une assurance complémentaire (mutuelle) qui prendra en charge les 10 % en entier, ou partiellement, selon votre contrat.

Lettre de prise en charge de MSH International

Afin d'éviter aux participants d'avancer des sommes importantes en cas d'examen/traitement coûteux ou d'intervention chirurgicale prévue (ambulatoire ou avec séjour dans un établissement), MSH International peut émettre une lettre de prise en charge pour la partie couverte par la CAM.

Pour obtenir cette lettre de prise en charge :

- ◆ Demandez à l'établissement où vos examens/soins sont prévus un devis détaillé (avec les codes CCAM pour les hospitalisations en clinique privée en France). Ce devis permet à MSH International de calculer la partie couverte par la CAM.
- ◆ Au moins 10 jours avant la date de soins/d'intervention, envoyez ce devis à MSH International à : Precert@msh-intl.com ou à l'adresse postale indiquée sur votre carte MSH (dans ce cas, prévoyez d'envoyer votre demande plus en amont).
- ◆ MSH prépare la lettre de prise en charge et l'envoie à l'établissement. Vous recevez une copie de la lettre, que vous pourrez montrer, si besoin, à l'administration de l'établissement hospitalier qui vous renseignera sur le montant restant à votre charge. Ensuite :
- ◆ Vous réglez la partie à votre charge. Si vous avez souscrit à une assurance complémentaire, vous

présentez la facture acquittée à votre mutuelle ou autre assurance complémentaire pour un remboursement selon les termes de votre contrat.

- ◆ Après l'intervention, soit l'établissement envoie la facture directement à MSH, soit vous la recevez à votre domicile. Dans ce cas, vous devez la transmettre à MSH dès réception.
- ◆ MSH traite la facture et vous recevez un décompte de paiement direct à l'établissement pour la somme couverte par la CAM. L'AAFU ne saurait trop vous encourager à souscrire à une assurance complémentaire. Les cotisations peuvent quelque fois paraître élevées sauf dans les cas d'accidents de santé ou de maladies dont les frais restant à charge peuvent être substantiels.

Christine Bruyère et Georges Kutukdjian

Important

CAM : Point focal

Il convient de noter que le point focal pour toutes les questions concernant la Caisse d'assurance maladie de l'UNESCO (CAM) est **MSH International**. Vous ne devez vous adresser à la CAM qu'en dernier recours.

Des nouvelles de notre Caisse des pensions

Le Comité mixte des pensions a tenu sa 69^e session virtuellement du 22 au 30 juillet 2021. Il a voté son budget pour 2022 et rappelé que la prochaine évaluation actuarielle de la Caisse au 31 décembre 2021 sera examinée par le Comité mixte en 2022, au cours de laquelle seront appliquées les dernières hypothèses de calcul approuvées – notamment les dernières tables de mortalité. La dernière évaluation, fin 2019, avait dégagé un résultat positif de + 0,5 % et nous avons tout lieu de penser que la prochaine évaluation actuarielle des avoirs de la Caisse des pensions reflètera l'excellente santé financière et ses bonnes performances opérationnelles, malgré des conditions de travail compliquées par la Covid-19 et par une stratégie d'investissements dans un environnement volatile où la sécurité des performances devient plus difficile.

Le Comité mixte a adopté des propositions concernant **sa gouvernance** ; elles ont été examinées en décembre 2021 par l'Assemblée générale. Il s'agit de réviser le nombre et les tâches des membres participant aux réunions du Comité, d'examiner le mandat de certains comités, la fréquence des réunions, les mesures visant à améliorer l'efficacité de son contrôle et de son processus décisionnel par un rééquilibrage des responsabilités, par la révision de critères comme l'efficacité, la performance, le respect de la nature unique de la Caisse des pensions, par la prise en compte des décisions pertinentes de l'Assemblée générale. Ces décisions devraient modifier, de manière pertinente, les conditions actuelles de fonctionnement et de représentation auprès de la Caisse des pensions.

Il importe que les retraités défendent leur position quant à la nécessité de conserver, avec quatre membres participants, **une représentation efficace de la FAAFI**. C'est dans ce même esprit que, lors de la réunion de la FAAFI, qui a précédé celle du Comité mixte, les participants ont prolongé le mandat du groupe de travail créé en 2017 pour présenter, en 2022, la révision finalisée des règles de procédure. Cette révision doit rassembler les critères d'efficacité renforçant l'impact des activités de la FAAFI et améliorer la transparence et le traitement des élections et nominations.

Le Comité mixte a également approuvé des modifications quant au règlement et à la gestion, liées au régime des prestations :

- par des mesures visant à rationaliser son système d'ajustement des pensions et l'administration des dossiers d'invalidité, notamment pour les cas où un bénéficiaire est engagé dans des activités rémunérées tout en restant invalide ;
- par le rappel, en ce qui concerne l'attribution des pensions de conjoint survivant, que le conjoint et/

ou, s'il y a lieu, les ex-conjoints survivants divorcés doivent impérativement être déclarés à la Caisse des pensions pour pouvoir prétendre à une pension de conjoint survivant (voir les Articles 33 à 35 bis) ; il n'y a pas d'effet rétroactif.

Le Comité mixte a également décidé d'accorder dans des circonstances exceptionnelles un pouvoir discrétionnaire supplémentaire à l'Administratrice de la Caisse des pensions pour effectuer des paiements anticipés permettant de débloquer des attentes de règlements temporaires.

Certaines autres activités ont été évoquées, dont la question de **la cybersécurité** et la réponse de la Caisse des pensions contre des attaques potentielles. Le Comité mixte a précisé être dans les meilleures conditions pour résoudre ces problèmes, rappelant que la Caisse des pensions avait reçu deux certifications ISO : une pour la sécurité de l'information et l'autre pour la continuité des activités car ce n'est pas « si » mais bien « quand » une attaque se produirait. L'ensemble de l'infrastructure de la Caisse des pensions vise à la protéger et les comités de risque et de conformité ont été renforcés pour adhérer aux meilleures normes de l'industrie en la matière.

Comme vous le savez, nous l'avons évoqué lors de la mise en place du DCE (Certificat d'ayant droit numérisé) par la Caisse des pensions, nous allons être de plus en plus appelés à communiquer via les réseaux informatisés pour les questions relevant de la Caisse des pensions - via la plateforme MSS. Ce module informatique vous donne accès en ligne à votre espace client et à votre dossier personnel enregistré à la Caisse des pensions. Beaucoup ne sont pas encore inscrits pour accéder à **la plateforme MSS** ; certains rechignent à utiliser ces nouveaux moyens de communication, d'autres n'y sont pas encore à l'aise.

Pour vous inscrire sur la plateforme MSS il vous faut tout d'abord avoir **votre UID** (numéro d'identité unique à 9 chiffres, y compris les zéros) : si vous l'avez égaré, il vous suffit de le demander en envoyant vos nom, prénom, date de naissance et une adresse e-mail à cette adresse : requestUIDonly@unjspf.org. Avec ce numéro, à conserver précieusement, vous pourrez naviguer sur le site www.unjspf.org et accéder à la plateforme MSS, visiter les déroulants en anglais ou en français, vous informer sur les questions d'actualité, trouver les formulaires, suivre les taux de change des Nations Unies, consulter les informations sur les fonds d'urgence, les indices d'ajustement de votre pension..., ainsi que votre dossier personnel pour savoir, par exemple,

si vous avez bien retourné votre CE, vérifier vos versements mensuels, etc. Vous serez, alors, en mesure de vous enregistrer pour gérer directement en ligne votre DCE... si vous le souhaitez.

Si vous avez besoin d'assistance pour accéder à votre espace client en ligne (MSS), vous pouvez contacter le centre d'appels au 08 05 98 11 70 (numéro gratuit depuis la France).

Josiane Taillefer

Annonce

La Société Serenest qui est en charge de la gestion du restaurant de l'UNESCO n'ayant pas accepté de réévaluer à la baisse les coûts du déjeuner annuel que l'AAFU se proposait d'organiser le 2 décembre 2021, nous sommes au regret de vous informer que cette rencontre entre collègues que vous appréciez depuis 20 ans n'a pu avoir lieu.

Le Comité exécutif

Le Tai chi chuan et le Qi gong à votre service !

Les cours de *Tai chi chuan* et de *Qi cong* sont reconduits en 2022. Mme Nikki Goldschmid, membre de l'AAFU, prend le relais de Maître Quang Nam Thai.

Attention : Les cours sont temporairement transférés à la salle XV du Bâtiment Bonvin. Si vous êtes intéressé(e), contactez-nous et présentez-vous au professeur un mardi matin pour un premier cours gratuit d'initiation. Sont nécessaires à l'inscription : un certificat médical (de moins d'un mois) d'aptitude ; une attestation d'assurance individuelle « couvrant les dommages corporels survenus à l'occasion de la fréquentation de la salle de sport ».

N. B. : L'AAFU a la responsabilité de réunir ces 2 documents dès le début des cours et de les soumettre à l'Administration sur demande.

Tout accès au Siège de l'UNESCO nécessite : la présentation d'un passe sanitaire français ou européen valide et d'une pièce d'identité, de porter un masque, de maintenir une distanciation physique d'un mètre, d'utiliser du gel hydroalcoolique, de respecter les gestes barrières et les indications de circulation.

Pour tout renseignement, contactez-nous par téléphone, courriel ou courrier : Commission des activités culturelles de l'AAFU, Bât. BVIbis (cour Bonvin), Bureau 205 (2^e étage), tél : 01 45 68 46 55 ou 06 62 65 41 56, e.mail : afus.loisirs@afus.unesco.org.

Josette Erfan

Courrier des lecteurs

Concurrence et retour

À propos du Lien/Link N° 139

Je lis avec grand plaisir le N° 139 de Lien/Link qui m'est parvenu chez moi en Italie... Ce numéro est très intéressant et j'ai particulièrement apprécié le dossier sur l'Open University que j'ai lu comme une promesse d'avenir. Et j'ai découvert cet artiste à l'imaginaire débridé, Antonio Poteiro. ...Chère Rédactrice en chef, tu le sais déjà, j'admire beaucoup ton travail à la revue Lien que tu diriges si bien.

Madeleine Gobeil (France, Italie)

Je viens de parcourir le Lien N° 139 et d'en apprécier le contenu. Une contribution m'a particulièrement intéressé : celle écrite par Henri Lopes sur mon ami Édouard Maunick qui fut un collègue au Secteur de la culture et

dont j'ai édité, en 1983, le recueil Désert-Archipel dans la collection « Portulans » que je dirigeais aux éditions Publisud. Je suis touché qu'Henri Lopes ait rappelé, dans son beau texte, le surnom que j'avais donné à l'ami poète : « Édouard Maurice de l'Île Maunick » pour marquer l'attachement d'Édouard à son île natale, comme le soulignera plus tard Jean-Louis Joubert dans son ouvrage Édouard Maunick, poète métis insulaire, paru en 2009, aux éditions Présence Africaine.

Mohamed Aziza (France, Tunisie)

Dans le Lien N° 139, sans me consulter, des modifications ont été apportées à mon article (« Que de souve-

nirs ! », p. 21) qui changent considérablement le sens. Dans le paragraphe sur l'Afrique, le mot « bordel » a disparu : ce mot existe dans la langue française que je sache ! Dans celui sur la Kirghizie (ligne -5), un bout de phrase manque : « en provenance de 12 pays islamiques ou avec une composante islamique ». Dans celui sur le pape polonais Jean-Paul II, manque « Wojtyla » (ligne 2) comme la coutume le permet. Je demande que, dans le prochain Lien, soient présentées, expliquées et corrigées les erreurs commises.

Krystyna Chlebowska (France)

M. C. : La Rédaction d'un magazine n'est pas tenue de faire valider ses amendements aux auteurs.

Toute notre reconnaissance, tous nos remerciements pour la publication de notre mini essai dans le numéro 139 de Lien/Link. Nous en sommes entièrement satisfaits. Nous

croyons aussi que le bulletin de l'AAFU devrait présenter à ses lecteurs, au moins de temps en temps, ce que font les anciens avec les expériences et connaissances acquises lors de leur emploi par l'Unesco. Prenons un exemple. Un collègue, Thomas Weiss, ancien cadre à la Banque mondiale, et collaborateur de « notre » Robert Maybury, vient de publier un ouvrage fort intéressant chez Oxford, The « Third » United Nations. Il explique les rôles joués par les ONG, mais aussi par les fonctionnaires de Secrétariats des agences des Nations Unies, ainsi que par les divers organismes du secteur privé. Le livre en question, qui vient de sortir, nous semble être un objet de critique éventuel dans les pages de Lien.

Jacques Richardson (France)

Walter Erdelen (Allemagne)

M. C. : C'est fait dans le présent Lien N° 140, p. 9.

Carnet

Nouveaux membres / *New members*

Changement d'adresse / *New address*

In Memoriam

Depuis la parution de la liste publiée dans le N° 139 de *LIEN*, la Rédaction a été informée du décès, à la date indiquée, des anciens collègues de l'UNESCO dont les noms suivent :

Since the last list published in No. 139 of *LINK*, we have been informed of the death, on the dates indicated, of the following former staff members of UNESCO

26/07/21 : Ahmed SAYYAD
 30/08/21 : Helen DANDOLO
 23/09/21 : Julio LABASTIDA MARTIN DEL CAMPO
 01/10/21 : Jacqueline DUPUIS
 03/11/21 : Phyllis GATE
 10/11/21 : Vladimir SERGUEEV
 08/12/21 : Phyllis KOTITE
 18/12/21 : Margaret HARRIS

Ahmed Sayyad

1951 - 2021



Le décès d'Ahmed Sayyad a créé une lourde peine pour ses très nombreux amis ainsi qu'une perte sérieuse pour l'UNESCO, qu'il a servie pendant de longues années avec une véritable passion et un grand dévouement, toujours actif au service des idéaux de cette institution. Son ouverture d'esprit, sa culture, sa tolérance, sa disponibilité, tout comme son humour et sa gentillesse, ont fait de lui l'une des personnalités majeures et les plus populaires de l'Organisation.

Il l'a côtoyée dès ses débuts. Après avoir acquis un doctorat en droit à l'Université de Montpellier (France) puis enseigné à l'Université de Sanaa (Yémen), il s'est approché de l'UNESCO en 1983. Il a d'abord été nommé Délégué permanent adjoint du Yémen, puis Délégué permanent, jusqu'en 1996. Pendant cette période, il a représenté le Yémen au Conseil exécutif durant quatre ans et a présidé divers comités subsidiaires des organes directeurs, avant d'être élu pour deux ans Président de la Conférence générale en 1993. Il a ensuite été nommé, en 1996, Sous-Directeur général pour les relations extérieures et la coopération, fonction qu'il a exercée jusqu'en 2010. Il est alors devenu à nouveau le Délégué permanent de son pays auprès de l'UNESCO, jusqu'en

2019, tout en exerçant un mandat de Conseiller spécial de la Directrice générale pour le monde arabe en 2010 et 2011.

Il a ainsi passé plus de 25 ans au service de l'UNESCO, avec diverses fonctions de haute responsabilité. Durant ces années, il a rapidement acquis l'image particulièrement prestigieuse d'un expert enthousiaste et fidèle aux idéaux de l'Organisation, ouvert au dialogue interculturel, au consensus et à la compréhension des uns des autres, toujours en quête de décisions et d'orientations partagées. Cela lui a valu un rare prestige auprès de ses collègues diplomates, de même que le respect et l'adhésion des fonctionnaires du Secrétariat. Son sourire, tout comme son esprit de compréhension et de dialogue, lui ont attiré de nombreux amis parmi les uns et les autres : un véritable militant.

Au cours de sa carrière, Ahmed Sayyad a plaidé maintes fois en faveur des missions de l'UNESCO, organisation destinée à faire régner la culture de la paix dans les esprits du monde entier. Il a organisé et présidé sur ce thème de nombreuses réunions et écrit divers articles et documents. À cet égard, un livre qu'il a publié en 1999 mérite particulièrement d'être mentionné : *L'UNESCO : une vision pour le XXI^e siècle*. Très richement documenté, cet ouvrage dresse les leçons à tirer, en particulier par l'UNESCO mais plus généralement par l'humanité tout entière, de l'évolution problématique du monde au cours du 20^e siècle. Ces leçons confirment et même amplifient l'importance et l'actualité des domaines de compétence de l'Organisation fondés sur le rayonnement du savoir et la priorité à accorder à la coopération intellectuelle, et soulignent le rôle accru à accorder à la société civile du monde entier. Il a ainsi

contribué à nourrir le grand débat qui a eu lieu, à cette époque, à propos des priorités à accorder aux divers projets de cette institution.

Durant les derniers mois de sa vie, Ahmed Sayyad a travaillé sur un nouveau livre, intitulé *L'UNESCO expliquée à un jeune diplomate*. Plus simple et plus court que le texte de 1999, cet ouvrage était construit comme un dialogue pédagogique entre un expert de l'Organisation et un débutant, en vue de mettre en lumière les points fondamentaux des origines et de l'histoire de

cette grande maison. Peut-être sera-t-il publié malgré tout. Il sera salué très positivement si tel est le cas, et le rôle étonnant que son auteur a joué pendant des années en faveur de l'Organisation ne manquera pas d'être à nouveau salué.

Stany Kol

ancien Sous-Directeur général
adjoint pour les relations exté-
rieures et la coopération

Vladimir Sergueev

1946 - 2021



© Klara Issak

Vladimir Sergueev, un collègue, un artiste, un ami... À la fin des années 1980, certains se souviendront du très « cosy » ancien Bar des Délégués qui se trouvait alors au rez-de-chaussée du bâtiment des Conférences, à l'emplacement de l'actuelle salle des Actes. Dans cet espace, se rencontraient, parfois, et de manière informelle, des collègues soviétiques qui se tenaient debout en petits groupes de 4/6 personnes, devisant durant un petit quart d'heure. Il m'est arrivé de circuler parmi eux et je remarquai qu'au fur et à mesure que je m'approchais le volume sonore des échanges de voix diminuait et reprenait après mon passage. J'ai réalisé qu'ils savaient que, bien que né en France, je comprenais le russe. Cela me laissait une impression désagréable... même s'il n'y avait aucune animosité de part et d'autre. Seulement une mise à distance exigée par les autorités de l'époque. Les anciens s'en souviendront, peut-être...

Puis, amené par le vent de la *Perestroïka*, arriva, en 1989, un nouveau collègue, Vladimir Sergueev, journaliste responsable du bureau russe à la Salle de presse de l'Office de l'information du public (OPI). Sa rencontre fut comme un choc, si je me réfère au début des années 1980 ! Comme Vladimir était d'un naturel spontané et

très décontracté nous avons pu nouer, petit à petit, des relations professionnelles « normales » puisqu'il m'est arrivé de le consulter pour m'aider dans la rédaction de textes délicats en russe. Vladimir m'accueillait toujours avec bienveillance et avec son grand sourire généreux.

À la retraite, nous nous sommes retrouvés lorsque Vladimir Sergueev a créé une association culturelle dont la finalité était de réunir, deux fois par mois, au Quartier latin, tous ceux qui s'intéressaient à la culture russe. J'ai découvert alors un autre Vladimir, artiste et poète, dont l'énergie communicative avait permis, entre autres choses, la venue à l'une de ces réunions de la fille du grand écrivain Boris Pasternak : ce fut un moment particulièrement fort.

Ayant traduit, du français en russe, des auteurs aussi différents que Georges Simenon ou Molière (*Les Fourberies de Scapin*), il excellait à traduire, du russe en français, Pouchkine, Tourgueniev, Lermontov, Tsvetava et aussi des contemporains comme Evtouchenko, Vyssotski, Okoudjava, le « Brassens » russe.

C'est avec émotion que je voulais partager ces quelques informations méconnues du talent littéraire et artistique de notre regretté Vladimir Sergueev, un collègue et un ami inoubliables.

Nikita Dergatcheff

ancien Coordonnateur du
programme Asie centrale,
Bureau des relations extérieures

L'AAFU et les Associations sœurs

AFUS & Sister Associations

Centenaire d' Amadou Mahtar M'Bow

Un homme debout dans son siècle

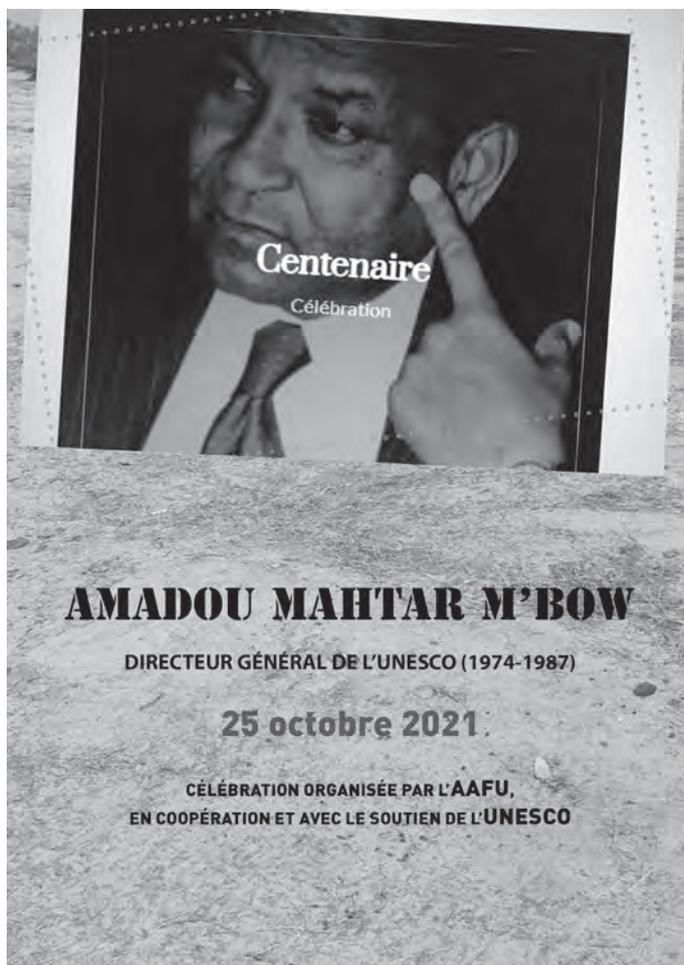
Le 25 octobre 2021, au lendemain de la Journée des Nations Unies, un hommage international a célébré le Centenaire d'Amadou Mahtar M'Bow par la voix de l'Association des anciens fonctionnaires de l'UNESCO (AAFU), avec le soutien logistique et financier de l'UNESCO, dans la salle I dédiée aux débats de la Conférence générale afin de marquer la reconnaissance de la communauté internationale à un Directeur général hors du commun.

Du fait de la pandémie de Covid-19, cet événement a été organisé de manière hybride : il a permis la présence d'environ 150 invités pourvus de passe sanitaire et a été suivi, à distance, par nombre de spectateurs ou d'auditeurs un peu partout dans le monde, grâce au webcast et au streaming Youtube mis en place par les services techniques du Secrétariat.

Georges Kutukdjian, Président de l'AAFU, en a assumé le rôle de maître de cérémonie. Après la projection d'un diaporama photos, une courte vidéo sur l'investiture, le 15 novembre 1974, d'Amadou Mahtar M'Bow, a mis en scène les mots du nouveau (et premier) Directeur général africain : « *Moi, Amadou Mahtar M'Bow, j'assume la lourde tâche de poursuivre l'œuvre d'hommes éminents qui m'ont précédé à la tête de l'Organisation et qui ont laissé, chacun, l'empreinte de sa personnalité et de la conception qu'il se faisait de son devoir vis-à-vis de la communauté internationale.* »

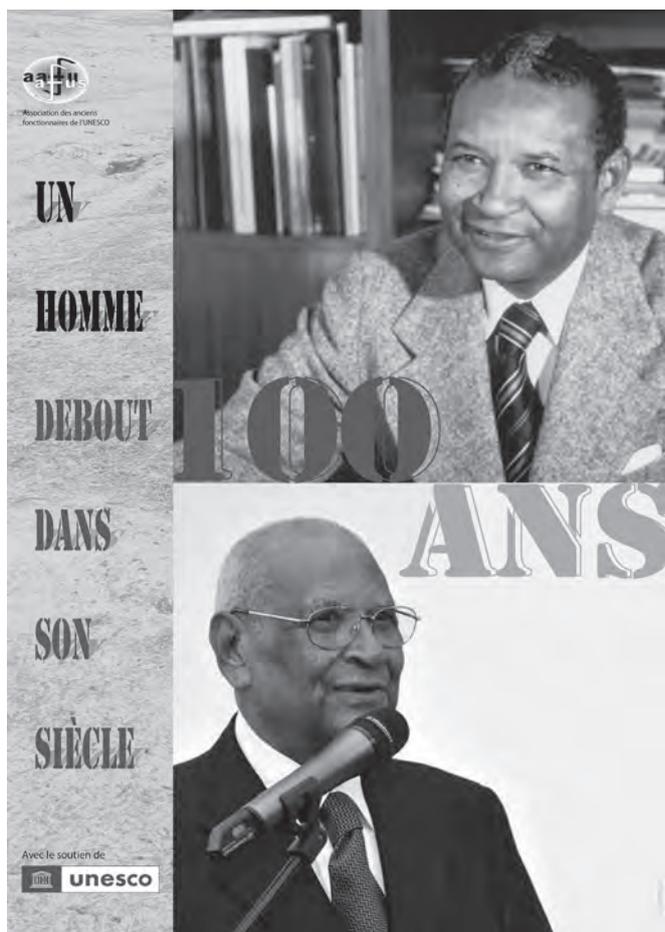
En direct de Dakar, Monsieur M'Bow a exprimé ses regrets de ne pouvoir être à Paris du fait de son grand âge mais a assuré l'auditoire qu'il suivrait la totalité de la cérémonie, en compagnie de son épouse. Chacun des spectateurs a été ému de retrouver Monsieur M'Bow à l'image et a été touché par les marques de tendresse

« Je vois dans cette célébration de mon centenaire dans la grande salle de la Conférence générale, le premier dans son genre, au-delà de ma personne, un hommage aux idéaux du multilatéralisme, à ses missions en faveur du progrès, de la paix, de la justice, de la solidarité... Et l'UNESCO y contribue : plus que jamais son action est nécessaire. » (A. M. M'Bow)



qu'il manifestera tout au long de la matinée à Madame Raymonde M'Bow, dont il soulignera le rôle auprès de lui tout au long de sa carrière.

La Directrice générale, Audrey Azoulay, a ouvert la cérémonie par un message audiovisuel émouvant rappelant que le Directeur général, Amadou Mahtar M'Bow, « avait engagé des chantiers essentiels qui ont profondément marqué l'ADN de l'UNESCO ». Les représentants des organes directeurs, Son Excellence Ahmed Altay Cengizer, Président de la Conférence générale, et Son Excellence Agapito Mba Mokuy, Président du Conseil exécutif, ont marqué leur présence à la Tribune par de saisissantes allocutions. Grâce à la magie des nouvelles technologies, Madrid, Tokyo, New York se sont branchées sur Paris, par la voix et l'image des Directeurs généraux successeurs de Monsieur M'Bow que furent



Federico Mayor, Koïchiro Matsuura, et de la première Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova.

En intermède, un montage vidéo sur les débuts de l'UNESCO, préparé par la Section des Archives, a été projeté, et on a pu écouter les discours d'ouverture de la première Conférence générale ou la voix vibrante du Ministre de la culture français de l'époque, André Malraux, à propos de la Campagne de Nubie.

Au cours de la deuxième partie, des personnalités et des collaborateurs proches du Directeur général ont témoigné en personne, ou ont communiqué des messages audiovisuels ou lus : Adel Rifaat et Bahgat El-Nadi, René Depestre, Stany Kol, George Saddler, Miguel Angel Estrella, Ana Maria de Oliveira, Carlos Antonio Carrasco, Mohammed Bedjaoui, Thomas Keller, Henri Lopes, Doudou Diène, ainsi qu'Armin Ibrisimovic, un jeune représentant la nouvelle génération de fonctionnaires internationaux. Tous ont souligné, en plus de sa grande humanité et de son extraordinaire capacité de travail, l'engagement infail- lible du Directeur général, « conscience intellectuelle et morale de l'UNESCO », pour la justice, la paix et la soli- darité : « *Le monde est un matin. Ce matin n'appartient qu'à l'humanité rassemblée.* »¹

La troisième partie de la cérémonie a été consacrée à l'allocution, enregistrée grâce au Bureau de l'UNESCO à Dakar, de Monsieur M'Bow. Le Directeur général a situé son action dans la lignée de ses prédécesseurs, comme il l'avait fait dans son discours d'investiture en 1974, tout en rappelant l'apport de personnalités comme Ellen Wilkinson, Archibald MacLeish, Jacques Maritain, ... sans oublier ses successeurs et les fonctionnaires « dont il a remercié la collaboration, la solidarité, la grande efficacité ».

Assurément, pour nous tous, pour reprendre un vers du poète turc Nazim Hikmet, Amadou Mahtar M'Bow a été, est, et restera un « homme debout dans son siècle ».

« *Amadou Mahtar M'Bow : le courage, la vision, la résistance.* » (Federico Mayor)

Monique Couratier

IMPRESSIONS

« Le 'baobab' de l'Afrique a partagé son aura sacrée dans la salle I. Ce fut un moment de grande émotion. À distance, Monsieur M'Bow a soufflé son secret, ses bénédictions... Une grande leçon d'humilité qui fait la grandeur de cet homme exceptionnel ».

« Bravo à l'AAFU ! J'ai beaucoup apprécié l'hommage rendu à M. M'Bow. Un bonheur de le revoir et de l'entendre même à distance, l'esprit toujours aussi vif. Une joie, tous ces témoignages justes et profonds. En outre, ce qui m'a rempli d'espoir ce sont les propos de notre jeune collègue du Secrétariat qu'il a été judicieux d'inviter. Avec de nouveaux professionnels qui comprennent si bien l'importance, la raison d'être de l'UNESCO et l'honneur de la servir, plus que jamais dans le monde actuel, l'avenir du Secrétariat est vraiment en bonne voie ».

Celles et ceux qui souhaitent contribuer à la publication sur A. M. M'Bow peuvent envoyer leur témoignage (600 mots en français ou en anglais) à : afus.lien@afus.unesco.org (date limite : 28 février 2022)

1. Amadou Mahtar M'Bow, Discours d'investiture, 15 novembre 1974.

Un(e) auteur(e), un livre, une heure

Marie Curie et ses filles, un roman familial

Si la vie de Marie Curie est connue, celle de ses filles, Ève et Irène, l'est beaucoup moins.

Le livre de Claudine Monteil, *Marie Curie et ses filles*, répare cet oubli en nous offrant un véritable roman d'aventures que l'auteure a présenté aux auditeurs du club « Un(e) auteur(e), un livre, une heure » le 23 juin 2021.

C'est en Pologne, en 1867, que tout commence avec la naissance de Marie qui perd sa mère très rapidement. Son père, très attentif à l'avenir de ses filles, acceptera que Marie puisse se rendre à Paris pour ses études supérieures. Elle est la plus brillante de sa promotion, reçue première à l'agrégation de mathématiques.

Le 10 décembre 1903, Marie Curie reçoit, avec son mari Pierre Curie et Henri Becquerel, le prix Nobel de physique « en reconnaissance de leurs services rendus, par leur recherche commune, sur le phénomène des radiations découvert par le professeur Henri Becquerel ». La saga se poursuit en 1921 avec une journaliste américaine, Marie Mattingly Meloney, qui souhaite rencontrer Marie Curie et propose de réunir des fonds auprès de ses lectrices pour offrir à la chercheuse le très onéreux gramme de radium dont elle avait besoin pour ses travaux. Une grande tournée triomphale est organisée aux États-Unis d'Amérique et 100 000 dollars sont alors récoltés.

Aux côtés de sa mère, Irène se passionnera pour la chimie et la physique, ce qui la conduira, en 1935, à obtenir, conjointement avec son mari, Frédéric Joliot-Curie, le prix Nobel de chimie pour la découverte de la radioactivité induite et artificielle.

Irène s'avère être aussi une femme politique, en devenant, en 1936, Sous-Secrétaire d'État à la recherche scientifique et, en 1945, Commissaire du nouveau Commissariat à l'énergie atomique créé par le Général de Gaulle.

Ève, la seconde fille, n'est pas scientifique, mais le roman familial ne s'achève pas pour autant : le destin d'Ève bascule lorsqu'un éditeur américain lui demande d'écrire une biographie de sa mère. *Madame Curie* paraît en 1938 et devient un succès mondial en 1940. Elle est envoyée par le Général de Gaulle aux États-Unis faire une tournée de conférences pour inciter les Américains à s'engager. *Time* fait sa une avec Ève cette année-là. Elle devient correspondante de guerre pour l'*Herald Tribune Syndicate* de New York, ainsi que pour l'*Allied Newspaper* de Londres, pour lesquels elle se



rend notamment sur les fronts de Libye, de Russie et de Birmanie.

Revenue en Angleterre, elle s'engage dans le corps des volontaires féminines de la France combattante et devient ambulancière.

Au lendemain du conflit mondial, on retrouve Ève à l'OTAN, en tant que conseillère spéciale du premier Secrétaire général de cette organisation où elle va insuffler une politique de communication.

Son mariage avec Henry Labouisse, Ambassadeur puis Directeur général de l'UNICEF, lui donnera l'opportunité de parcourir le monde et d'épouser la cause des enfants.

Recherche scientifique, engagement politique, journalisme, sont quelques-uns des mots-clés de cette saga familiale. Il faudrait aussi ajouter l'UNESCO puisque Marie a siégé dans les années 1920 à la Commission internationale de coopération intellectuelle, préfiguration de l'UNESCO.

Patrick Gallaud

On trouvera l'intégralité de l'entretien vidéo du 23 juin 2021 avec Claudine Monteil sur le site de l'AAFU : [www : afus-unesco.org/](http://www.afus-unesco.org/)

Club Mémoire et avenir

Artificial Intelligence: The New Frontier of Ethics



An interview¹ by **Frederick Russell-Rivoallan (Russ)**, Research Associate at the Centre for International Studies and Diplomacy, SOAS², with **Dafna Feinholz**, Chief of Section, Bioethics and Ethics of Science and Technology Section, Social and Human Sciences Sector, and **Maksim Karliuk**, Programme Specialist, Bioethics and Ethics of Science and Technology Section, Social and Human Sciences Sector.

Our guests have worked on the preparation of the **Recommendation on the Ethics of Artificial Intelligence (AI)**. This ground-breaking document, that was approved, in June 2021, by an Intergovernmental Committee of Technical and Legal Experts, was adopted by Member States during the General Conference that took place in November 2021. It became the first global standard-setting instrument in this field.

Frederick Russell-Rivoallan (Russ): *Could you set the stage as to why such a Recommendation is important in today's world?*

Dafna Feinholz (DF): Artificial intelligence (AI) is having an impact in all realms of life. This raises ethical questions because **it is becoming a tool being used to make important decisions for the future of humanity.**

The advent of AI is not only a technological change, but one that is changing the social fabric of society; the way we interact with each other; and the way we learn.

The importance of the Recommendation on the Ethics of Artificial Intelligence (AI) is that it is the only global and “first normative framework while giving States the responsibility to apply it at their level. UNESCO will support its 193 Member States in its implementation and ask them to report regular by on their progress and practices” (Audrey Azoulay). Also, this Recommendation **is the only one to include the Global South** as all other initiatives are mainly from countries of the North.

UNESCO is the only UN agency that has ethics in its mandate, and we have a very long track record of establishing normative instruments in this area.³ The Recommendation has several advantages, including:

- ♦ **a comprehensive set of values** and principles with corresponding concrete policy actions and recommendations for both Member States and the private sector;

- ♦ **a process of reporting** every four years for Member States when they adopt a recommendation;
- ♦ **a specific set of tools** that are in development that will help Member States to implement the recommendations, including **an ethical impact assessment**, and **a readiness methodology** to try to see how ready a country is to implement this technology, to embrace it from many perspectives, technological, cultural, social.

It is the only Recommendation that places emphasis on **the environment**. It was elaborated from a **gender perspective** and takes into **cultural diversity** consideration.

What is most important is the process of inclusiveness used from the very start. Civil society organizations and experts were involved in all the reflections of how to assess the impact of these technologies, and how to be involved in the policy-making processes.

Russ: *How involved were Member States, other participants and civil society organisations in the process of coming to where we are today? How accepting was everyone about UNESCO's approach?*

Maksim Karliuk (MK): The process was a very inclusive one. In 2019, a resolution was taken by the General Conference to develop this document as a normative text. This resolution was based on work already undertaken by the World Commission on the Ethics of Scientific Knowledge and Technology (COMEST). Thereafter, an ad hoc Expert Group and established by the Director-General, with experts from diverse

1. <https://youtu.be/F-3XZVUESdw>.

2. School of Oriental and African Studies (SOAS).

3. The Universal Declaration on the Human Genome and Human Rights (1997); the International Declaration on Human Genetic Data (2003); the Universal Declaration on Bioethics and Human Rights (2005); the Declaration of Ethical Principles in relation to Climate Change (2017); and the Recommendation on Science and Scientific Researchers (2017).

cultural backgrounds and all geographical regions – leading scientists and professionals with extensive knowledge of the technological and medical aspects of artificial intelligence – who wrote the first draft. Their work started when Covid-19 struck, placing a lot of pressure on the group and UNESCO to develop the text. During the pandemic we saw how the use of AI proliferated, and became even more pervasive in our daily lives. This highlighted to a greater extent the challenges being faced and the particular concerns which need to be addressed even more by the wider population.

After the first draft was adopted, a **massive consultation process** took place during the summer in 2021, globally, regionally, and on-line. Different stakeholders were involved, including young people, the private sector and others. Approximately 50,000 comments were collected which then needed to be assessed, analysed and integrated into the draft text. Thereafter, the text was submitted to Member States for their comments, which were also incorporated. Intense intergovernmental negotiations ensued. All 193 Member States, with their different interests and concerns, needed to be reflected.

Russ: *From a multilateral perspective, how engaging was this kind of operation, bringing Member States and other key stakeholders together and adding value to UNESCO's core mandate in the area of science and technology and especially the ethics?*

DF: It is important to mention that **the entire UN System was closely involved** in the consultation process, both individually and through the High-Level Committee on Programmes (HLCP). They were very supportive of UNESCO's work. The HLCP established a Working Group on AI at the level of the Chief Executives Board for Coordination (CEB) that is co-led by UNESCO and the International Telecommunication Union (ITU).

MK: Having the support from other UN agencies was very helpful in developing the substance of the Recommendation.

An added value of UNESCO, apart from it being a the only UN agency with an ethical mandate, is **its multi-disciplinary character** which creates this dialogue on the ethics of AI, bringing together developed and developing countries, adding different cultural perspectives to the discussion. The involvement of various public and private stakeholders was very inciteful throughout the consultation process.

Russ: *Gabriela Ramos, ADG/SHS, mentioned that this text will become “a blueprint of the ‘what’ and the ‘how’ of ethical recommendations in the area of arti-*

cial intelligence”, without gazing into a crystal ball, supposing the text does get adopted, where do you go from there?

MK: The Recommendation not only outlines values and principles – the ‘what’ – that are important, but it also provides clear guidance on the ‘how’. How to move forward and how to achieve this impact by proposing policy action areas related to education, research, culture, gender diversity, data, environment, etc. The Recommendation includes **a list of concrete policy actions** with complete steps that could be done. It doesn't simply outlining them but provides specific, practical, concrete tools on how to implement them: (i) an Ethical Impact Assessment and (ii) a Readiness Assessment. **The Ethical Impact Assessment** aims to assess, monitor and evaluate the ethical impacts of AI systems on societies, and to take action in that regard. It will cover the whole lifecycle of AI algorithms and assess both the direct impact on human societies and the environment as well as indirect impact and long-term effects. **The Readiness Assessment** utilises benchmarking methodology to identify the status of dimensions, from science to social, societal cultural and other dimensions, enabling countries to use the methodology to track their advancement, to effectively implement the recommendations.

DF: In fact, these concrete tools are ready to use. Some Member States have mentioned their interest to use them, particularly in Africa. Proposals have already been submitted for funding.

One concrete outcomes of the consultations was the creation of **a network of experts and representatives from civil society and the private sector** who can act as partners with UNESCO and its Member States. These partners will help enable Member States to really implement the Recommendation, and then be able to report back to UNESCO every four years on what they've been doing.

This opens a new area of work for the Organization. All sectors will be involved. The impact assessment and the readiness methodology also include the actions of the other sectors because **the ethics of AI includes all dimensions and aspects** of UNESCO's different areas of work. So, in a way it will also provide our Organization with a new framework to work and implement programmes.

This Recommendation clearly demonstrates the added value of UNESCO in multilateralism by bringing the sciences, communication, education, and culture to the same table when tackling an international global issue such as such as this one.

Nos sorties

Hôtel de la Marine

Reprise des visites automnales « en présence »..., sur la pointe des pieds, tant chacun tremble à l'idée de retrouver la compagnie des œuvres d'art par écran interposé du fait de la cinquième vague de Covid-19 à Paris.

M. C.

La place que nous appelons « la Concorde¹ » a été conçue par le grand architecte Ange Jacques Gabriel (1698-1782) à la limite de la résidence royale parisienne. Le centre de la place était dominé par la statue équestre de Louis XV. Ouverte vers la Seine, la place était délimitée au nord par deux façades majestueuses, derrière lesquelles on a édifié des bâtiments. Des résidences privées, à l'ouest, et le siège du Garde-Meuble royal² (de 1765 à 1798), à l'est. Ce bâtiment, conçu par Gabriel, abritait l'ensemble du mobilier royal non utilisé, ainsi que les bijoux de la Couronne, des étoffes, des tapisseries et autres objets de décoration et – même – des armes d'apparat. Ici se trouvaient aussi des ateliers de réparation et de création. L'Intendant (le noble qui administrait le mobilier royal) avait ses propres appartements dans le même bâtiment.

Après la Révolution, en 1798, le bâtiment sera mis à la disposition des services de la Marine. Occupé par l'armée de l'Allemagne nazie durant la guerre, le bâtiment continuera à être le siège de l'administration nationale de la Marine jusqu'en 2015. Deux ans plus tard, a commencé un énorme projet novateur de « renaissance » de ce bâtiment. Des espaces importants sont ouverts au public depuis le 12 juin 2021.

Le projet, initié avec génie par le Centre des monuments nationaux, a pu être mis en œuvre au bout de quatre ans de travaux. Ce que l'on peut visiter pour le moment ce sont les appartements de l'Intendant, ainsi que quelques espaces d'apparat. Pas de meubles, pas de décoration d'origine. Il fallait donc restaurer l'intérieur du bâtiment et reconstituer l'aménagement d'origine.

Sous 18 couches de peinture, dans certaines pièces (80 %), on a pu retrouver les peintures du 18^e siècle. Certains meubles et objets de décoration se trouvaient au Mobilier national. Comment faire pour reconstituer le décor complet ? Le côté novateur de ce projet a été d'imaginer une presque « mise en scène », une récréation dans le respect total du goût du 18^e siècle des intérieurs. Deux célèbres décorateurs, Joseph Achkar et Michel Charrière, ont été chargés d'imaginer ou de compléter la décoration des pièces où l'on a fait revenir les meubles d'autrefois. Un de ces meubles se trouvait au Palais de l'Élysée, un autre³, acheté dans une vente aux



enchères par le principal mécène du nouveau « musée », Hamad bin Abdullah Al Thani⁴, a aussi retrouvé sa place... Entre autres meubles, on peut voir un bureau assez quelconque sur le plan esthétique, mais d'un grand poids historique, car c'est là qu'a été signé, le 27 avril 1848, le décret d'abolition de l'esclavage.

Depuis les années 1960, les règles de restauration et de conservation du patrimoine sont très strictes et l'UNESCO a toujours été un gardien du respect de ces règlements. Ce qui a été fait avec courage à l'Hôtel de la Marine n'est pas contraire à ces principes, car même si le « décor » n'est pas complètement authentique, tout en étant respectueux du style de l'époque, il sert à mieux mettre en valeur les superbes meubles exposés. Ainsi, dans la salle à manger, la table est mise : les invités semblent l'avoir quittée une seconde plus tôt ! Des corbeilles de fruits attendent sur le buffet, d'autres, remplies d'huitres, ont été oubliées à côté de la cheminée par les serviteurs, avec des petits pains en réserve... Tout est vivant, tout est compréhensible par tous, spécialistes ou touristes... Une merveille !

Ana Dumitrescu

ancienne Spécialiste du programme,
Section des musées et des objets culturels

1. Place Louis XV, à l'origine.
2. Aujourd'hui, il y a « Le mobilier national ».
3. Œuvre de l'ébéniste Jean-Henri Riesener (1734-1806).
4. Membre de la famille régnante du Qatar.



Photos : © A. D

Contacts utiles

Useful contacts

AAFU / AFUS

Secrétariat : Aimée Ravonison +33 (0)1 45 68 46 55
Téléphone du lundi au jeudi de 13h30 à 17h
Courriel afus@afus.unesco.org
Site Internet www.afus-unesco.org

Président : Georges Kutukdjian +33 (0)1 45 68 46 55

Trésorerie : Christine Bruyère (mercredi) +33 (0)6 15 02 77 55
Courriel afus.tresorerie@afus.unesco.org

Pensions/Fiscalité
Josiane Taillefer (jeudi) : +33 (0)6 87 22 78 06
Courriel afus@afus.unesco.org

Solidarité : Josiane Taillefer (jeudi) : +33 (0)6 87 22 78 06
Courriel afus@afus.unesco.org

Affaires sociales : Odile Blondy : dillyeivissa@gmail.com

Activités culturelles :
Josette Erfan +33 (0)6 62 65 41 56
Courriel afus.loisirs@afus.unesco.org

Lien/Link +33 (0)1 45 68 46 55
Rédactrice en chef : Monique Couratier
Courriel afus.lien@afus.unesco.org

UNESCO

UNESCO Pensions et Assurance maladie (HRM/SES/SPI)
Unité Pensions, bureau 2.051. +33 (0)1 45 68 20 53/22 07

**Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies/
United Nations Joint Staff Pension Fund (CCPPNU/UNJSPF) :**
Siège de New York
c/o United Nations PO Box 5036, NY, NY USA 10163-5036
Téléphone (7h-19h, heure de New York) + 1 (212) 963 6931
Télécopie + 1 (212) 963 3146
Site Internet https://www.unjspf.org

Bureau de Genève Palais des Nations, CH-1211 Genève 10
Téléphone (8h-17h, heure de Genève) + 41 (0) 22 928 8800
Télécopie + 41 (0) 22 928 9099
Site Internet https://www.unjspf.org

CAISSE D'ASSURANCE MALADIE

UNESCO Pensions et Assurance maladie (HRM/SES/SPI)
Unité Caisse Assurance maladie SPImbf@unesco.org
Renseignements +33 (0)1 45 68 08 30
Mardi et jeudi de 14h30 à 17h00 sur R. V. bureau 2.050

Services médical et social (HRM/MDS/SOC)
2^e étage Fontenoy : au fond de l'aile jaune
de 9h00 à 17h30 +33 (0)1 45 68 08 67
bureau 2.099 service.medical@unesco.org

Service social : bureau 2.107
Assistante sociale : Christine Goletto +33 (0)1 45 68 08 51
Permanences notariales : 2^e et 4^e jeudi de chaque mois
de 14h00 à 17h00. Rendez-vous auprès de Christine Goletto

MSH INTERNATIONAL

Point focal et remboursements médicaux CAM

Téléphone +33 (0)1 44 20 30 57
Toll Free Line +800 0 863 726 0
Courriel unescoeurope@msh-intl.com

Accès direct Espace assuré www.msh-services.com

Médecin-Conseil : Dr Annie Peytavin +33 (0)1 44 20 48 63
Courriel annie.peytavin@msh-intl.com

Équipe médicale/Medical Team +33 (0)1 44 20 81 88
Courriel medical@msh-intl.com

N. B. : Ne s'adresser à la CAM qu'en dernier recours !

Mutuelles

(remboursements médicaux complémentaires)

HENNER : Unité de gestion (UG) n° 11
14, boulevard du Général Leclerc, CS 20058
92200 Neuilly-sur-Seine Cedex +33 (0)1 55 62 53 76
Télécopie +33 (0)1 53 25 22 74
Courriel ug11@henner.com
Site Web www.henner.com

AG2R (MAI : Medical Administrators International)

37, rue Anatole France, 92532 Levallois-Perret Cedex, France
Téléphone +33 (0)1 77 68 01 60
Télécopie +33 (0)1 77 68 01 68
Courriel contact@medical-administrators.com

GRUPE HORIZON : Mme Bourgel

(HUMANIS, SWISS LIFE SANTÉ et autres)

24, rue Labouret, 92700 Colombes .. +33 (0)1 47 80 73 08
Courriel m.bourgel@groupehorizon.fr

Sur rendez-vous à l'UNESCO: mardi et vendredi
de 12h30 à 14h à Bonvin, bureau 1.28, poste 84962 (AIPU)
de 14h30 à 17h à Fontenoy, bureau 2.106, poste 80841

MGEN : Alain Bouquet

Téléphone +33 (0)6 43 27 55 99/+33 (0)1 48 01 95 54
Courriel abouquet@dynafi.fr

SEPU / USLS

Bureau G.054 Fontenoy

Unité de l'épargne/Savings Unit +33 (0)1 45 68 23 00
Télécopie +33 (0)1 45 68 57 70

Unité des prêts/Loan Unit +33 (0)1 45 68 23 10
Télécopie +33 (0)1 47 34 84 96

Courriel sepu@unesco.org

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Service clients : 3933

Agence Fontenoy +33 (0)1 53 69 55 60
Télécopie +33 (0)1 45 66 71 09
Courriel dans votre Espace client
..... www.particuliers.societe.generale.fr